🗖 le magazine du social dans l'Ain 🗖 INTER action **DOSSIER** Rentrée scolaire (p. 37 à 44) N° 93 . OCTOBRE 2017 INTERVIEW Alain Goudard, directeur des **Percussions** de Treffort 10.6 TABLE RUNDE L'accueil des mineurs étrangers isolés REPORTAGE Quarante mannequins pour les 30 ans de Tremplin /p. 46

La nouvelle offre en ligne de Adapei o1 services



Les ESAT et Entreprises adaptées sont sur

http://adapoio1-services-industries.fr/



Nettoyage

En savoir plus





En savoir plus



N° 93 • OCTOBRE 2017



Le trimestre en images / p. 4-5



Interview
Alain Goudard, directeur
des Percussions de Treffort,
fondateur de Résonance
contemporaine /



Portrait
Emmanuelle Branciard
Musicothérapeute /



Table ronde
L'accueil des mineurs
étrangers isolés /



Entre nous
Geneviève Gaudin
Directrice d'Ain Domicile
Services /



Dossier
La rentrée scolaire /
D. 37-45



Reportage
Quarante mannequins
pour les 30 ans de Tremplin /

p. 46-47



Le Cahier partenaires

20 pages d'actions et d'initiatives des opérateurs sociaux et médico-sociaux du département. *I*

p. 15-36

Le magazine trimestriel de l'action sociale dans l'Ain

Partenaires: Adapei, ADAPA, ADMR, Alfa3a, Bourg Habitat, Caf de l'Ain, Conseil départemental, Dynacité, MSA Ain-Rhône, Orsac, Semcoda, Udaf de l'Ain. Directeur de la publication: Jacques Dupoyet. Directeur de la rédaction: Alain Gilbert. Rédaction: Agnès Bureau, Christophe Milazzo, Annick Puvilland. Réalisation: Abscisse Communication - 27, rue des Bons-Enfants 01000 Bourg-en-Bresse - Tél. 04 74 24 44 44. Photos Une et Dossier: Corinne Bertrand. - Impression: Imprimerie Multitude. Tirage: 10 000 ex. N°ISSN: 1260-528X

www.interaction01.info

Contacts: AG: alain.gilbert@interaction01.info Rédaction: redaction@interaction01.info AP: annick.puvilland@interaction01.info

SOIRÉE TÉLÉMÉDECINE

→ Le 7 novembre, à 20 h, à la salle polyvalente de Marlieux, les délégués MSA Ain-Rhône du bassin Centre Dombes, Val de Saône et Vallée de l'Ain organisent une rencontredébat sur « Télémédecine, la santé à la maison ». Ouverte à tous, elle abordera tous les aspects de la télémédecine définis par la loi HPST comme « une forme de pratique médicale à distance utilisant les technologies de l'information et de la communication » et par le décret définissant les divers actes (téléconsultation, télé-expertise, télésurveillance, téléassistance médicale, réponse médicale). Au programme : débat et tables rondes avec les témoignages de professionnels de santé équipés, de malades suivis par télémédecine. d'un chef d'établissement scolaire utilisant la téléprésence pour les enfants hospitalisés, etc. L'Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes sera représentée par Philippe Guétat, directeur de la délégation de l'Ain, et Alain Francois, médecin. Le thème est d'actualité : la ministre de la Santé doit évoquer à l'automne un plan gouvernemental ambitieux de développement de la télémédecine, dans le cadre de la lutte contre la désertification médicale.

+ infos : paio.aurelie@ain-rhone.msa.fr

VIE INTIME ET HANDICAP

→ Le 29 novembre, à l'IREIS de Bourg-en-Bresse, aura lieu une journée de réflexion et d'échanges sur la vie intime, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap. Une initiative partenariale de l'Apajh, des PEP, de l'Adapei, de l'AFIS, de l'Unafam, avec le soutien du Département, qui donnera aux parents et aux professionnels des clefs et des outils pour mieux répondre aux besoins d'éducation à la vie intime. Au fil de conférences, de débats et d'ateliers, les intervenants s'intéresseront aux besoins, aux attentes et aux obstacles rencontrés par les personnes en situation de handicap dans leur vie sentimentale. À partir de 19h, la soirée sera consacrée à la projection du film « Mon Amoureux », abordant les sentiments et la sexualité chez les jeunes en établissement spécialisé, suivie d'un débat, à l'ADEA.

Places limitées, inscriptions avant le 6 novembre auprès des PEP 01 : Maison de l'Éducation, 7 av. Jean-Marie Verne 01000 BOURG- siegepep01@lespep01.org

HISTOIRE BURUNDAISE

→ Veilleur de nuit au SAVS de l'ORSAC depuis dix ans, Jean-Nicolas Servant vient de publier **un premier roman**, inspiré de son vécu voyageur, « Burundi, un goût de paradis ». Une suite est en préparation. En vente dans les librairies burgiennes et via le SAVS. •

comptabilite@orsac.fr

FESTIVAL DES SOLIDARITÉS 2017

→ Ne dites plus Semaine de la solidarité internationale mais Festival national des solidarités : l'événement national a changé de nom. Toujours prévu à l'automne, il dure désormais quinze jours : rendez-vous du 17 novembre au 3 décembre. Dans l'Ain, la Semaine s'étalait déjà depuis longtemps sur près d'un mois. De nombreuses rencontres sont au programme, dès mi-octobre, aux quatre coins du département : films, débats, café philo, contes, conférence gesticulée, jeux, concerts, ateliers, dictée solidaire, expos, musiques et saveurs du monde... ●

https://ssi01blog.wordpress.com

MÉMOIRES D'OYONNAXIENS

→ Le film « Mémoires de Bressans » réalisé par Ain'pacte, avec le soutien d'Alfa3a, fait des petits. « Les Mémoires d'Oyonnaxiens » sont en cours de

réalisation.

Soutenue par la DILCRAH (Délégation interministérielle de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT), l'initiative réunit le service accueil médiation intégration d'Alfa3a, l'Amicale des Algériens, les associations franco-marocaine, franco-turque, Oyociné...

Première projection prévue en décembre.

CULTURE ET SANTÉ

LA « FOLLE RENTRÉE » DU CPA

→ La 2º biennale artistique pluridisciplinaire de Culture NoMad/CPA bat son plein du 26 septembre au 30 novembre, in situ et hors les murs. À découvrir entre autres : du land art à l'ESAT La Ferme Dienet à Saint-Paulde-Varax ; le nouveau montage de la Folie architecturale réalisée avec l'ITEP L'Arc-enciel, exposée sur le Campus de Bourg, dans le cadre de la 7º biennale Hors Normes de Lyon ; un double concert « L'œil écoute! », échange épistolaire sonore entre le CPA et la Tannerie, les 7 et 8 novembre...

Rendez-vous ensuite le 8 décembre, à l'ADEA, pour un Forum de présentation des projets Culture et santé menés dans quatorze établissements sanitaires et médico-sociaux de l'Ain. Petite info en avant-première : au CPA, la saison 2018 s'articulera autour du thème des « Circulations ».



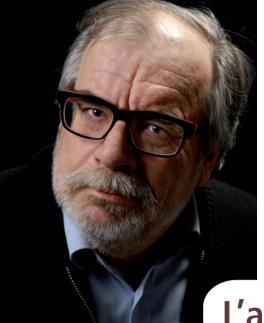
+ d'infos : tél. 04 74 52 24 69

culture_sante@cpa01.fr

www.cpa01.fr

12 octobre, la fresque picturale « La vallée enchantée », au sein du service Chamoise du CPA, a été réalisée par une cinquantaine de participants de tous horizons (patients, personnel, personnes extérieures), au fil d'une dizaine de séances, avec l'artiste Thibaud Guvon.

→ Inaugurée le



L'abribus de l'Oncle Tom*

ne campagne choc, c'est ainsi que le CCEM, que personne ne connaît (Centre contre l'esclavage moderne) qualifie l'affichage officiel sur son sujet de lutte, campagne qui vient d'avoir lieu dans les mairies et sur les panneaux Decaux de France et de Navarre. Un mot apparaît en très grosses lettres : ESCLAVE et en petit, dessous, Aujourd'hui en France. Bigre ! En bas, un bandeau formulé comme un aveu d'impuissance : Rendre visible l'invisible. On peut essayer avec d'autres mots : raciste, macho, pervers...

Loin de moi l'intention de dire qu'il n'y a pas d'esclavage aujourd'hui en France. Il faut ranger dans cette forme d'exploitation, les prostituées, les personnes séquestrées physiquement et moralement à des fins de domination les victimes des mafieux du travail au noir ou des marchands de sommeil, probablement quelques jeunes femmes philippines exploitées dans les beaux quartiers. Rien de bien nouveau sous le soleil pour ce genre d'abominations que la loi condamne et la justice réprime. Ça voudrait dire aussi que des millions de Français ferment les yeux et leur conscience ?

Qu'est-ce que l'esclavage moderne ? Pourquoi cette campagne à destination de l'opinion publique « qui n'a pas pris encore conscience de la présence en France de victimes de traite des êtres humains et des formes contemporaines d'esclavage » ? Ça devrait leur poser question.

Y'en a marre de ces professionnels de l'indignation, de ces lobbies de l'offense qui cherchent à nous culpabiliser. Les sujets ne manquent pas et s'additionnent à mesure que l'on avance dans la reconnaissance des droits. En s'y prenant à plusieurs, on devrait pouvoir défendre la cause des damnés de la terre.

D'accord pour se laisser interpeler sur le racisme ordinaire, l'enfance maltraitée, les ravages du suicide ou – excusez-moi de l'amalgame, mais il est savamment entretenu – la souffrance animale.

Il y a des associations comme le Nid qui luttent contre la prostitution, comme la Halde contre les discriminations, comme les syndicats contre le travail dissimulé, et que sais-je encore... À quand une ligue de protection de l'indignation, celle qui nous permet, en conscience, seul ou en groupe, de gré ou de force, de frotter nos propres valeurs aux misères de ce monde, sans qu'on soit obligé de nous faire la leçon à tous les coins de rue ?

Vous pouvez aider le CCEM en faisant un don.

Alain GilbertDirecteur de la Rédaction

^{*} En souvenir du roman d'Harriet Stowe, que nous lisions dans notre enfance, La Case de l'Oncle Tom, terrible charge contre l'esclavage aux États-Unis. Il figurait à la distribution des prix et fut un des premiers ouvrages publiés en poche.

Le trimestre en im

→ À la découverte du plaisir de créer



Handicap – même très lourd – et pratique artistique ne sont pas incompatibles. Preuve sur le terrain avec la « Journée d'automne » du SESVAD de l'APF. Organisé avec la MJC de Bourg-en-Bresse et le soutien du Département, l'événement a réuni une cinquantaine de participants, handicapés, valides, bénévoles, professionnels, venus de tout l'Ain. Il invitait à « la découverte du plaisir de créer », avec ateliers arts plastiques, écriture slam et rap, danse, création sonore, réalisation d'une fresque et d'un « mandal'art » nature. Une belle réussite partagée, conviviale et ensoleillée, avec des œuvres parfois « bluffantes »...



→ Le débit de l'eau



Parcours sensoriel réussi pour le pôle Petite enfance de Belley qui a attiré pendant deux semaines cinq cents bambins d'écoles ou d'IME, valides ou porteurs de handicaps, pour découvrir les éléments, les sons, les couleurs, le mouvement, etc. Une belle initiative qui a su réunir éducateurs, professionnels de santé et parents bénévoles.

→ Coup de pouce sportif et culturel aux jeunes

Champion olympique de judo, néo-bressan, David Douillet a volontiers parrainé la remise des premiers Chéquiers jeunes 01 aux 11/15 ans, le 25 septembre. Lancés par le Département, ils offrent aux 36 000 jeunes de l'Ain, scolarisés en collège ou équivalent, une vingtaine de coupons de réduction, d'un total de 100 €, pour s'inscrire à une activité sportive ou artistique, assister à des manifestations culturelles ou sportives, acheter des livres... À commander gratuitement jusqu'au 30 avril 2018 sur www.chequierjeunes.ain.fr

ages



Dix minutes pour convaincre

Vendredi 6 octobre, le 4° job dating organisé par Bourg Habitat pour trouver ses futurs employés d'immeuble et gardiens a attiré quatre-vingt candidats. 4 questions et 5 à 10 minutes d'échanges pour convaincre : plus direct que la lettre de motivation ! Il était quand même conseillé d'apporter son CV. La méthode est efficace : quatre personnes ont été retenues pour passer, dès la semaine suivante, un entretien pour un poste de gardien et une dizaine pour la fonction d'employé d'immeuble. L'une d'elles est déjà en poste, pour un remplacement d'arrêt maladie.

→ Hall d'exposition



Belle initiative que cette exposition sur les lieux de Justice dans l'Ain, Du gibet au Palais, préparée par les Archives départementales. Une série d'immense panneaux à découvrir jusqu'à mi-janvier au nouveau Palais de Justice de Bourg-en-Bresse et à celui de Trévoux. Une version itinérante est prévue ainsi que d'autres thèmes d'exposition (www.archives.ain.fr ou www.lecture.ain.fr pour en savoir plus)



→ À la une des sorties d'été avec les maisons relais

À la carte étaient les excursions estivales en Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté proposées à tout public par la maison relais Roberte Bergeron à Oyonnax. À partir d'un choix de propositions à tarifs préférentiels, élaboré avec le concours d'un stagiaire BTS Tourisme, résidents et personnes intéressées construisaient ensemble leur journée. Un minibus était mis à disposition par la maison. L'innovante formule a séduit. Autre première en juillet : une sortie réunissant des résidents des maisons relais d'Oyonnax et d'Ambérieu, aux Glacières de Sylans, puis avec celle de Saint-Genis-Pouilly, à la Vallée Bleue.



Alain Goudard,

directeur des Percussions de Treffort, fondateur de Résonance contemporaine

« Les personnes handicapées ont contribué à faire ce que je suis. »

AU BOUT DE QUARANTE ANS DE PRÉSENCE DANS LE PAYSAGE, BEAUCOUP FINISSENT PAR S'Y FONDRE ET S'Y CONFONDRE. LUI SE BONIFIE, COMME LE VIN, COMME LA MUSIQUE, L'ŒUVRE DE SA VIE. ALAIN GOUDARD EST UNE EXCEPTION: UN AUTODIDACTE ADMIRABLE, UN MUSICIEN ACCOMPLI, UN BOSSEUR, LE FONDATEUR DES PERCUSSIONS DE TREFFORT ET DE RÉSONANCE CONTEMPORAINE. IL A SU COMPOSER DANS LE REGISTRE DIFFICILE DU HANDICAP UNE PARTITION UNIQUE EN SON GENRE. PARCE QU'IL A TOUJOURS ÉTÉ EN AVANCE SUR SON TEMPS, C'EST PLUS QUE JAMAIS UN HOMME CONTEMPORAIN.

Au départ, il y a trente-sept ans, intuition ou accident ?

Disons "accident accompagné" qui arrive tout bêtement : une demande de Bernard Chevalier, directeur de l'ADAPEI de Treffort est arrivée au bureau de Clavichords, association qui militait pour la musique à l'école : qui a envie d'y aller ? J'ai dit pourquoi pas!

Jamais vous n'auriez imaginé que naîtrait un groupe de musiciens professionnels ?

Vraiment non. Cette identité s'est fabriquée au fur et à mesure du chemin. Au début, on ne pouvait présumer une telle longévité.

Vous a-t-on pris pour des gogos qui tapent sur des casseroles ?

Il y avait un regard un peu péjoratif, un peu lointain sur des personnes en situation de handicap qui faisaient boum-boum. Sauf que nous avons eu très vite des relations avec les Percussions de Strasbourg et André Dubost, inspecteur général de la musique, s'est beaucoup intéressé à cette expérience. Nous pouvions nous lancer dans quelque chose de qualité, avoir de l'exigence et pouvoir interpréter la musique des autres.

Dans une interview, le docteur Bruhière rappelait qu'il y a trente ans, il vous avait remis un chèque, au nom du Rotary. Il y avait donc des gens qui croyaient en vous ?

Oui ! Ça a mis en branle beaucoup de choses. Au début des années 80, les Centres de formation des musiciens intervenants

naissent, se soucient de la pédagogie pour que tous les enfants aient un accompagnement de qualité.

Finalement, les Percussions sont nées dans un environnement favorable.

J'ai eu beaucoup de chance de rencontrer Gérard Authelain qui nous emmenait dans des festivals à Metz ou ailleurs, entendre des créations, rencontrer des personnalités qui vont marquer la pédagogie musicale contemporaine.

> Il fallait aller dans l'espace ordinaire partager cette musique avec d'autres.

Comment ont réagi les professionnels et les parents ?

En se disant : voilà l'intervenant qui vient faire de la musique. Nous étions une trentaine et nous faisions les choses d'une manière un peu inhabituelle par rapport aux autres ateliers. C'était une activité comme une autre. Je n'avais aucune connaissance du monde du handicap mental et psychique, psychotique avec des paramètres assez différents, de la porteuse de trisomie 21 à un handicap psychique plus lourd, avec des comportements différents, hommes et femmes. Je découvre alors un mode de relation particulier.

Vous flippez?

Pas forcément. Quelquefois, je suis interpellé par des questionnements auxquels je ne m'attends pas. Cela a provoqué des rencontres et beaucoup d'interpellations. À un moment donné, la rencontre et la pratique musicale avec ces personnes me conduisent à faire des choix très importants, pour moi, pour mon devenir professionnel.

À Treffort, vous auriez pu vous tromper de porte et aller dans la section horticulture.

J'ai une formation de floriculteur. Au sortir de l'armée, j'ai commencé mes interventions à Clavichords. Je ne gagnais pas ma vie, je cherchais des petits boulots. Un jour, j'ai envoyé une lettre de candidature à l'Adapei de Treffort. M. Chevalier m'a reçu, mais il ne m'a pas embauché. Je crois qu'il a eu raison.

À partir de quand êtes-vous pris au sérieux ?

Quand les personnes expriment leur motivation, leur enthousiasme. Quand elles se mettent en mouvement. Il était évident que mon intervention ne pouvait pas se cantonner à cet établissement. Il fallait aller dans l'espace ordinaire partager cette musique avec d'autres. Ça a bousculé l'institution, car nous commencions à questionner le fonctionnement et l'organisation de l'établissement.

Comment étaient recrutés les musiciens ?

Ce sont eux qui sont venus, sur les conseils des éducateurs, parfois. Je n'ai jamais recruté personne et j'ai gardé tous ceux et celles qui venaient sans les avoir sélectionnés. C'était aussi le choix de l'institution.

À quel moment l'Adapei comprend-elle qu'il se passe quelque chose ?

Difficile à dire. Quand on a commencé à être invités à l'extérieur... Là on a senti qu'il se passait autre chose que l'atelier habituel. Il a fallu se déplacer. Dans des manifestations autour du handicap mais aussi hors du handicap. Le directeur commençait à mesurer ce qui était en train de se passer quand il y a eu le concert à Bourg-en-Bresse, au théâtre, avec les Percussions de Strasbourg.

Et les Percussions elles-mêmes?

Ravies! Ça faisait partie de leur état d'esprit de donner des outils. Ils ont cru en nous, sinon ils n'auraient jamais accepté ce concert. Nous les avons retrouvées à trois ou quatre reprises. Et nous allons continuer.

En tant d'années passées avec vos musiciens, avez-vous des moments d'émotions musicales ?

Ils ont été nombreux, ces moments-là. Des moments carrément d'improvisation puisque c'est une partie de nos savoir-faire qu'on a développés, des moments de qualité de l'interprétation — on voit les chemins parcourus —, des moments tout simples durant les répétitions. Ce sont peut-être les meilleurs. C'est là où les choses se fabriquent, se rencontrent. Quand un compositeur nous confie une musique, nous avons la responsabilité de la faire vivre. Petit à petit, chacun assume cette force interne qui l'anime.

Il y a des professionnels qui ne font peut-être pas aussi bien que vous.

Avez-vous jamais perdu patience?

Ils m'ont peut-être aidé à renforcer ma patience. Ils m'ont donné une patience qui me permet d'entendre les gens du commun.

Comment Alain Goudard, le non-violent, peut-il enseigner les percussions ?

C'est une énergie interne qui exige patience et écoute, une énergie tellurique que l'on catalyse. Ils m'ont aidé à rendre cette énergie la plus juste possible, au moment voulu. Cela reste une quête permanente.

Lors de l'assemblée générale de l'Adapei, les témoignages écrits de certains musiciens ont frappé par leur force ?

Nous avons aujourd'hui des musiciens qui sont là pratiquement à plein temps. Nous avons mis en place, en plus du travail musical, des espaces de formation continus qui me semblent essentiels, dont un atelier d'écriture. Ceux qui se sont exprimés ont maintenant trois ans et demi de pratique d'écriture, toutes les semaines. Il y a même un atelier Billets d'humeur : ils écrivent ce qu'ils veulent sachant qu'avec l'émission de radio, cette parole est tout de suite réinscrite dans l'espace public.

Aujourd'hui, les handicapés ont le droit de s'exprimer?

C'est un droit parcellaire...

Un droit humain. Comment le ressentent-ils?

Très fortement. Certains avaient peur d'utiliser les mots. Comment traduire ma pensée, dire des choses qui peuvent être de l'ordre du refus, de l'ordre de ce qui me titille intérieurement.. Ils ont trouvé au-delà des mots, au travers de la musique, des manières de dire, de faire, d'exprimer des choses qui les tiennent très profondément. C'est quelque chose de fondamental, un outil qu'ils veulent absolument garder.

Ce travail, c'est la négation du handicap?

Non, c'est l'individu face à ses potentialités. Comment avoir une parole entendue dans le commun que nous vivons tous ensemble ? Qu'elle ne soit pas perçue comme du bruit ? Une VRAIE parole! Comment s'articule le rapport entre l'individuel et le collectif?

Nous travaillons sur les deux. L'émancipation individuelle, l'originalité, les singularités qui peuvent y être associées et, en même

temps, la conscience qu'ils ont qu'une musique se fabrique à plusieurs. Du coup, ça travaille le collectif : la somme de ces hétérogénéités va faire que notre musique sonne vrai et juste. Aujourd'hui ce sont des professionnels, salariés. Dans le contexte Adapei évidemment : c'est un atelier professionnel musical au sein de l'établissement ESAT de Treffort. C'est aussi un ensemble conventionné par l'État, du point de vue musical, le seul en France.



Ils disent parfois : voilà la cheferie. Il faut garder une distance. C'est un ensemble qui se situe dans le cadre professionnel, donc on ne mélange pas tout. On doit respecter une rigueur professionnelle, des horaires, des manières de travailler. Ils ont été amenés à côtoyer d'autres professionnels. Nous sommes sur les mêmes paramètres, les mêmes manières de faire. Je leur dis parfois : il y a des professionnels qui ne font peut-être pas aussi bien que vous.

Vous leur avez aussi fait découvrir le vaste monde, comme la Chine récemment.

Ils sont allés partout en Europe. L'Asie s'ouvre à nous grâce à la Chine. Ils n'avaient jamais entendu quelqu'un parler une autre langue. Pour certains, ça a été des chocs. On ne va pas manger aux mêmes horaires ni les mêmes choses; on ne va pas coucher aux mêmes endroits. Avant, dès qu'on arrivait dans un théâtre, j'avais un essaim d'abeilles autour de moi; aujourd'hui, j'ai des professionnels qui s'aventurent dans des espaces inconnus sans

crainte. Il y a suffisamment de fils connectés entre nous pour se donner des espaces de liberté, quel que soit l'espace.

Ils n'ont pas mis de bâtons dans les roues?

Nous serions restés un ESAT artistique, nous n'aurions pas eu tout ce développement. À tous les niveaux : esthétique, artistique, organisationnel. Chaque étape a questionné très profondément les méthodes de travail communes.

Vous avez élargi les champs en travaillant, par exemple, avec le Centre psychothérapique de l'Ain.

Nous intervenons à la résidence pour personnes âgées Pélicand, à l'hôpital, avec l'Hôtel-Dieu et bien sûr au CPA pour des partenariats. Comme on peut travailler avec de nombreuses écoles de musique pour les mettre en capacité d'accueillir tous ces publics.

Alain Goudard, un homme de culture, un passeur. Est-ce la réaction des cultureux ?

J'ai chanté dans différents ensembles professionnels pendant des années. À un moment donné s'est présenté un choix : continuer à travailler avec des gens que j'estime comme Bernard Têtu à l'Opéra de Lyon ou être autre chose ? Je me rendais compte que ce milieu professionnel était tout le contraire de ce que je découvrais humainement en travaillant avec les Percussions de Treffort. L'art n'échappe pas à la problématique des rapports humains, de pouvoir, de jalousie, de conflits. J'ai choisi.

Vous êtes un autodidacte.

Est-t-on pleinement autodidacte ? Je ne suis pas passé par des conservatoires comme d'autres. C'est un élément de fierté. Aujourd'hui, je suis invité à la Haute École de musique de Lausanne pour accompagner des chanteurs en musique contemporaine. Je n'ai aucun diplôme. Je me suis formé grâce aux autres. Des rencontres authentiques qui permettent d'être ce qu'on va être. Les personnes handicapées ont contribué à faire ce que je suis. Ces rencontres m'ont construit petit à petit.

Comment allez-vous célébrer cet anniversaire des 40 ans ?

Nous allons le célébrer de 2019 à 2020 avec des événements qui sont déjà en chantier. Puisque nous faisons de la musique comme les autres, nous allons nous intéresser à ceux qui l'écrivent. Nous avons sollicité un certain nombre de créations. J'ai fait le compte : pas moins de cinquante compositeurs français et étrangers ont écrit pour les Percussions de Treffort ; en capital d'œuvres, nous sommes pas loin de quatre-vingts créations. Nous allons revisiter ces œuvres. Il est de notre devoir de les faire vivre parce qu'elles ont été écrites pour nous. À travers ce parcours, nous allons montrer qu'existe un vrai patrimoine et qu'il est important de le faire connaître. Des œuvres de difficultés différentes associant des musiciens différents. Cette somme constitue quelque chose d'important pour la création contemporaine. Et cela ne concerne pas seulement des personnes en situation de handicap. Nous avons commencé cet été à enregistrer ces œuvres une à une, grâce à un partenariat avec un label italien. Neuf CD en coffret, c'est impressionnant non ?

Propos recueillis par Alain Gilbert



ALFA3A PÔLE IMMOBILIER



→ Emmanuel Maître, responsable du foyer Les 3 Saules et coordinateur des logements jeunes, est, à compter d'octobre, responsable du service de gestion locative d'Alfa3a. Il prendra ses nouvelles fonctions de manière progressive, selon le recrutement de son remplaçant.

MUTUALITÉ DE L'AIN

→ Olivier Larrède a succédé à Michel Pulito au poste de directeur du pôle gérontologie de la Mutualité de l'Ain. Il dirige les EHPAD Les Ancolies, à Péronnas, et Les Hellébores, à Groissiat. Il supervise également les sept SSIAD (services de soins infirmiers à domicile). Michel Pulito reste en fonction aux Ancolies, au poste de médecin gériatre.

CAF DE L'AIN

→ Depuis septembre, **Hélène Magnon** est sous-directrice de la Caf de l'Ain, chargée du développement des équipements et des services. Son parcours professionnel est auparavant passé par la CPAM, la Caf des Yvelines et la CNAF, où elle a notamment été chef de projet de la création de l'Agence de recouvrement des impayés de pensions alimentaires. Elle revient ici à sa région d'origine : elle a grandi à Grièges. •

SEMCODA

Romain Daubié, conseiller départemental du canton de Meximieux, maire de Montluel, avocat de profession, a été élu président directeur général de la SEMCODA en septembre. Il succède à Jean Deguerry, président du Département depuis juillet et président de la



Communauté de communes du Haut-Bugey.

DÉPARTEMENT

→ Le 9 octobre, Marylène
Thévenet a pris ses nouvelles
fonctions de directrice de la Maison
départementale des personnes
handicapées (MDPH).
Elle était auparavant responsable
administratif et contentieux à la
MDPH du Rhône. Elle remplace
Muriel Rauturier, qui est depuis fin
août chargée de mission projets au
Centre psychothérapique de l'Ain
(CPA).

Autres changements à la Direction générale de la solidarité (DGAS) :

- → Depuis octobre, **Magali Nesme** est la nouvelle directrice de l'Autonomie. Elle vient du Jura, où elle avait la responsabilité de la direction juridique et des marchés publics.
- → Sarah Joannaud Moutier est la responsable de la Maison départementale de la solidarité (MDS) du Bugey, depuis le 19 septembre. Elle était antérieurement adjointe au responsable de la MDS Côtière-Val de Saône pour la protection de l'enfance.

ADAPEI DE L'AIN

Michel Chaumette, nouveau directeur général

→ L'expérience du milieu médico-social n'était pas indispensable afin d'ouvrir au plus large le champ des possibles. En revanche, il fallait avoir l'expérience de la gestion d'une entreprise multisites et la capacité de faire évoluer l'organisme dans un contexte chahuté par toutes sortes de contraintes nouvelles.

Michel Chaumette a pu mettre en avant dans ses réponses son parcours au sein de l'AFPA Paca-Corse où il occupait le poste de directeur régional du développement. Sa carrière dans la formation professionnelle avait débuté par la fonction de délégué interrégional dans un fonds d'assurance formation de branche et OPCA.

Parmi les trois candidatures sélectionnées et difficiles à départager, le conseil d'administration a choisi cet homme de 47 ans, attaché à sa ville de Marseille où il est né et où il a mené sa carrière. Le nouveau directeur a su cocher trois cases, comme on dit aujourd'hui : la maîtrise de l'organisation et sa capacité à l'animer ; des compétences de management des projets et des collaborateurs ; l'adaptation aux évolutions et la volonté de



dialoguer sereinement avec tout le monde (ce fut une de ses missions essentielles à l'AFPA qui avait besoin de changer de statut, de projet et de stratégie). Autrement dit, il devra faire du projet associatif un projet d'entreprise, réconforter le dialogue social et assembler les pièces du puzzle Adapei.

Les administrateurs souhaitaient un directeur général qui ait du savoir-faire mais qui sache aussi laisser faire les équipes en place au siège et dans les établissements. C'est ce mode de gouvernance qu'il va falloir caler rapidement.

Pour Marie-France Costagliola, présidente, il est en effet important de travailler dans la bienveillance et

le respect de toutes les parties prenantes de l'association.
Le nouveau patron a commencé son tour des établissements « sans idées préconçues, mais attentif aux spécificités opérationnelles de chacun », après une prise de fonction rapide début septembre. Petit détail qui mérite d'être noté : le nouveau DG a une formation de pilote et d'instructeur d'avion privé. C'est lui qui désormais tient le manche.



→ « La musique est un vecteur de rencontres : au Villardois, le projet de préparer un chant en commun avec la chorale de Villars, pour la fête de l'établissement en 2018, est lancé », confie Emmanuelle Branciard.

La musique, pour communiquer au-delà du verbal

CONVAINCUE QUE LA MUSIQUE PEUT AIDER LES PERSONNES À COMMUNIQUER, À AVOIR CONFIANCE EN ELLES-MÊMES, EMMANUELLE BRANCIARD EST PASSÉE DE L'ENSEIGNEMENT MUSICAL À L'ART-THÉRAPIE.

lle a le sourire rayonnant. Un sourire que, via son art, elle voit parfois fleurir avec bonheur sur un visage habituellement fermé sur son monde intérieur. Emmanuelle Branciard est musicothérapeute. « La musique est un moyen de communication qui va au-delà du verbal », résume-t-elle. La musique, elle s'y est destinée dès le plus jeune âge : « J'ai commencé le piano à 7 ans. » Au sortir des études de musicologie à Lyon, cette Burgienne s'est dirigée vers l'enseignement, entre autres au collège d'Oyonnax durant trois ans.

« Cette expérience m'a beaucoup touchée sur comment la musique peut agir auprès des ados en difficulté. » D'où sa décision, à 34 ans, de retourner sur les bancs de la fac. Objectif: devenir musicothérapeute. « La formation d'artthérapie dure deux ans, à la fac de médecine de Grenoble. J'étais avec des comédiens, des danseurs, des clowns... Chacun apprend comment orienter son art vers la dimension thérapeutique, avec un regard sur la personne dans toute sa dimension, corporelle, psychique et sociale. » Sur le terrain, sa nouvelle carrière débute en stage, à l'IME Les Sapins d'Oyonnax, auprès d'enfants polyhandicapés accueillis par l'Adapei de l'Ain. « Un sacré challenge ! Je découvrais le public et la profession. » Challenge relevé, avec mention très bien à son mémoire de diplôme universitaire.

Diversifier les publics

En 2012, le stage se transforme en embauche, avec pour lieux de travail Oyonnax et Saint-Jean-de-Gonville, au FAM Le Pré La Tour. En 2015, Emmanuelle s'affranchit du salariat et devient auto-entrepreneur. Aujourd'hui, elle partage son temps entre les MAS Les Montaines à Meillonnas, Montplaisant à Saint-Paul-de-Varax et le foyer Le Villardois. « Mon projet, c'est diversifier les établissements, pas seulement à l'Adapei, et les publics. »

Son travail s'effectue toujours en étroit partenariat avec

l'équipe éducative du lieu. « La musicothérapie apporte aux personnes même lourdement handicapées, autistes, une ouverture à la relation, un moyen d'entrer en communication. » Inscrites au projet d'accompagnement de la personne, avec bilan final écrit, les séances hebdomadaires, en petit groupe ou individuelles, se déroulent sur quatre temps: « Un accueil avec une chanson; en MAS, je chante le prénom de chacun. La voix chantée et la voix parlée ne touchent pas les mêmes sphères. » Suit un temps d'écoute musicale. « J'arrive avec ma palette de CD, pour tous les états. J'observe les réactions corporelles, toute expression a une valeur : l'un va se mettre à battre la mesure, un autre à sourire, une va venir me chercher pour danser... On travaille dans le plaisir sensoriel et émotionnel. Un jour, une autiste qui ne parlait pas du tout s'est mise à fredonner un air. » De l'écoute, on passe à la pratique, dans un esprit d'improvisation, avec xylophone, percussions, maracas, voix... « Beaucoup aiment le balafon, ils sentent les vibrations du corps. » Puis on revient au calme, avec une dernière et douce écoute musicale.

Un métier-passion

Hors agenda, Emmanuelle tient des séances « portes ouvertes », en prélude aux vacances. « C'est un métier-passion. On se donne beaucoup humainement. Mais on reçoit aussi, autant et même plus. » Attention, la musicothérapie, ce n'est pas miraculeux, prévient la pro. « Avec certains, ça ne marche pas. Je ne prends pas quelqu'un pour qui la musique déclenche une hypersensibilité émotionnelle ou renforce l'enfermement dans sa bulle. »

Hors métier, Emmanuelle, pianiste, soprane, compositrice, a fondé le quatuor Entheos, qui prépare son troisième CD. Là, c'est plutôt les hautes sphères des chœurs de l'Opéra de Lyon...

A.P.



L'accueil des mineurs étrangers isolés : où en est-on ?

→ Autour de la table, acteurs politiques, institutionnels et associatifs ont pu débattre et écouter le parcours Gussi Djokaj, ancien mineur isolé originaire d'Albanie, et de Nazirou Ndiaye, malien, actuellement accueilli au foyer des 3 Saules. ubliée et considérée comme résolue pendant un temps, la question des mineurs non accompagnés (MNA) étrangers est redevenue la préoccupation de tous. Depuis l'été 2013, les jeunes ne se concentrent plus dans les grandes agglomérations. Une cellule nationale se charge de les répartir, selon un pourcentage, dans chaque département. Territoire jeune, l'Ain accueille 1,12% de tous les jeunes accueillis en France, en plus de ceux arrivés directement dans le département. Un chiffre élevé, déconnecté des capacités d'accueil réelles.

Alors, un travail collectif s'impose. Dès novembre 2013, l'ADSEA ouvre un dispositif d'accueil de 40 places à Jujurieux, rapidement étendu à 60. Aujourd'hui, l'association propose 25 places d'internat pour les nouveaux arrivants ou les plus jeunes et 35 en appartements semiautonomes pour les stagiaires et les apprentis.

Un dispositif en tension

Face au nombre d'arrivées, ces dispositifs ne suffisent plus. Si en 2015 et 2016, les entrées étaient compensées par les sorties, ce n'est plus le cas en 2017. « Nous avons deux ou trois orientations du dispositif national par semaine, sans compter les arrivées directes » décrit Stéphane Liotard, chargé de la gestion et du suivi des lieux d'accueil des services de protection de l'enfance. Le 20 juin, un nouveau dispositif a été ouvert pour 20

jeunes au sein du foyer des 3 Saules. Mais la dynamique se poursuit. 21 jeunes sont arrivés en juillet et 15 en août. Depuis janvier, 119 jeunes ont été orientés vers l'Ain. Des chiffres sans précédent.

Ces changements imposent au Département, qui supporte seul la prise en charge du dispositif, d'investir. Un budget d'1,1 million d'euros avait été voté en janvier. Face aux arrivées et pour sortir les jeunes de MECS et d'hôtels, 700 000 € supplémentaires ont été provisionnés en juillet. Les arrivées massives de l'été rendent l'ensemble insuffisant et l'enveloppe devrait dépasser les deux millions.

Les publics accueillis

L'Ain accueille essentiellement deux publics, aux objectifs pouvant s'avérer différents. Les jeunes Africains migrent pour des raisons essentiellement économiques. « Ils ont une vraie notion de parcours avec des objectifs clairs de scolarisation, d'accès à l'apprentissage, d'insertion socio-professionnelle » complète Emmanuel Maître, directeur du fover des 3 Saules.

L'autre catégorie rassemble les Kosovars et les Albanais. « Certains ne savent pas pourquoi ils sont là. Ils ont moins envie d'aller à l'école et il est plus compliqué de travailler sur l'insertion » explique Aimée Gagnon, directrice générale adjointe de l'ASDEA 01. • Ch.M.

UN DISPOSITIF SATURÉ E

L'accue

SUR FOND D'ARRIVÉES M **AUX MINEURS ÉTRANGEI** L'ACCUEIL DES ÉTRANGE

ace à la hausse du nombre d'enfants à protéger, les maisons de l'enfance sont saturées. Alors, pour accueillir les mineurs étrangers, le Département doit s'appuyer sur ses partenaires. s'émeut du sort des « Ces jeunes ne viennent pour des raisons économiques ou poliétrangers dans les tiques. On nous dit de les protéger au même titre que les jeunes territoires comme en danger du Département mais ce sont deux comportements Bourg-en-Bresse où ils différents. L'accueil devrait être fait au niveau national » explique Muriel Luga-Giraud, première vice-présidente du Conseil départemental en charge des affaires sociales.

Une course contre-la-montre

Quand des jeunes arrivent, pour ne pas les laisser dans la rue, des solutions d'urgence s'imposent. Des réponses pas toujours idéales alors que, comme le rappelle Emmanuel Maître, l'accueil permet d'établir la confiance grâce à la richesse de l'accompagnement et aux éducateurs : « On donne une autre image de la France quand on passe trois mois à l'hôtel avec un accompagnement minimal et quand on est aux 3 Saules ».

Nazirou Ndiaye a vécu les deux expériences. Parti de Bamako en juin 2016, il traversé Mali, Burkina, Niger, Libye et Italie avant d'arriver le 22 février en France. Aujourd'hui aux 3 Saules et en apprentissage dans la restauration à Buellas, il témoigne : « À l'hôtel, ça se passait mal. »

L'arrivée aux 3 saules lance une course contre la montre. « Quand

on les prendre en charge, on leur dit qu'il faut qu'ils aient quelque chose avant leurs 18 ans » explique Cyril Laenger, éducateur. Là, ils se heurtent au système. « En juin, on a tout de suite pris contact avec le CIO mais on nous a dit de rappeler le 21 août. Pour finalement nous donner rendez-vous mi-septembre. » La partie n'est pas gagnée : les 20 jeunes partageront 15 places en MLDS (Mission de lutte contre le décrochage scolaire) entre eux et avec les 60 mineurs de l'ADSEA.

« On reste dans le fonctionnement habituel des institutions. Le tempo n'est pas adapté aux jeunes » concède Muriel Luga Giraud : « Ils venaient nous demander ce qui passe et ce qu'on allait faire » se souvient Emmanuel Maître. Une perte de temps dramatique : deux mois après leur arrivée, certains n'ont pas de place en dispositifs et ne sont pas scolarisés. Ensuite, il sera trop tard pour décrocher un apprentissage avant 18 ans.

« Si on n'apprend pas le français, on ne parvient pas à s'insérer » précise Gussi Djokaj. Arrivé en 2010, il est maintenant à la tête d'une entreprise de plâtrerie.

Pourtant, aux 3 Saules, huit jeunes ne sont pas scolarisés. Six autres devaient l'être avant un changement de dernière minute. « On ne peut pas leur dire d'avoir un projet mais ne rien donner en face » se lamente Cyril Laenger.

De son côté, Saïd Assaoui, coordonnateur du dispositif d'accueil des mineurs isolés à l'ADSEA, évoque des centres de formation



→ L'opinion publique

sont accueillis souvent

Ailleurs, le public s'en

soucie peu. D'autant

que, dans l'ensemble,

ces jeunes s'insèrent

bien dans la société.

en premier lieu à l'hôtel

→ Cyril Laenger, éducateur au foyer des 3 saules : « Nos jeunes qui auront 18 ans en janvier ont perdu cing mois sur leur dernière année. »

→ Emmanuel Maitre, directeur du foyer de jeunes travailleurs des **3 Saules :** « Il ne faut pas tomber dans l'opposition entre mineurs français et étrangers. »





→ Gussy Djokaj, chef d'entreprise plâtrier-peintre: « En Albanie, certains ont le ventre vide. Ils viennent et veulent absolument réussir. Ça n'a rien à voir avec la France. »

→ Jean-Marc Gaillard, responsable de la Cimade pour le pays de Gex et l'Ain: « Les parcours d'insertion ne sont possibles que si on les prépare à l'avance. »



il des mineurs étrangers isolés : où en est-on ?

MASSIVES, SEULE UNE RÉPONSE COLLECTIVE POURRAIT PERMETTRE UNE RÉPONSE ADAPTÉE RS NON ACCOMPAGNÉS. UN IDÉAL À ATTEINDRE POUR UNE PRISE EN CHARGE SITUÉE ENTRE RS, RELEVANT DE L'ÉTAT, ET LA PROTECTION DE LA JEUNESSE, DU RESSORT DU DÉPARTEMENT.

d'apprentis refusant l'entrée de jeunes en raison de leur niveau de formation trop faible.

La continuité du parcours

Étant donné la brièveté de l'accompagnement, construire un parcours est essentiel. Sinon, la rupture peut être brutale. « Et je ne suis pas sûr qu'en deux ans, on soit prêt à affronter la vie d'adulte » relève Jean-Marc Gaillard de la Cimade. L'ADSEA prépare l'insertion des jeunes dès leur arrivée. La demande de titre de séjour, envoyée à 17 ans et demi, est anticipée par la recherche de stages et d'apprentissages qui facilitent la régularisation. « À 18 ans, on ne les met pas dehors comme ça, on travaille sur la sortie » tempère Aimée Gagnon. « S'ils sont régularisés, on travaille sur les demandes de logements, de foyers... Pour ceux en attente ou qui ont reçu une obligation de quitter le territoire, on appelle le SIAO pour trouver une place en CHRS. »

Pour Emmanuel Maître, un accompagnement de qualité impose une réflexion collective associant État, collectivités locales, associations, Éducation nationale. Mais la réalité est complexe. Saïd Assaoui relève l'écart entre la situation d'il y a deux ans où les dispositifs travaillaient ensemble pour préparer l'accueil et les méthodes actuelles : « On

reçoit un mail avec les infos, l'ordonnance de placement provisoire et le billet de train ». « Et on le reçoit à 7 h pour une arrivée à 11 h » ajoute Aimée Gagnon. Sur fond d'obligations légales, les concertations sont impossibles.

Des différences à prendre en compte

La culture d'origine est souvent oubliée dans l'accompagnement. Pourtant, les dispositifs ne sont pas toujours adaptés aux jeunes. « Un jeune du Mali de 15 ans va être traité comme un enfant de 15 ans. Ce qui peut le déranger ; il n'a pas forcément envie de retourner à l'école. Ils ont des visions, des capacités, des compétences différentes que celles que l'on pense » concède Muriel Luga-Giraud. Cet écart entre la vision des jeunes français et étrangers se retrouve chez Nazirou Ndiaye et Gussi Djokaj. Pour le premier, la priorité serait « d'aider ceux qui ont du travail, qui peuvent se prendre en charge ». Le second insiste sur l'écart entre la situation privilégiée des jeunes français et celle, précaire, des Albanais. Mais pour Emmanuel Maître, il faut éviter ces oppositions : « Quand on a monté le projet aux 3 Saules, on s'est demandé en quoi les jeunes rentraient dans le projet éducatif. Et j'espère que dans six mois, un an, Nazirou ne sera plus un MNA mais un jeune alternant parmi d'autres. »

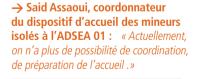
→ Muriel Luga Giraud, première vice-présidente du Conseil départemental, déléguée aux affaires sociales : « Est-on encore dans la protection de l'enfance ou dans une politique nationale qui devrait accompagner les personnes jusqu'au bout ? »



→ Stéphane Liotard, chargé mission au Département, domaine enfance-adoption : « En 2017, les entrées ont largement dépassé les sorties. »



→ Aimée Gagnon, DGA à l'ADSEA 01, pôle protection de l'enfance : « Quand ils arrivent, ils ont un idéal pour le travail, la santé, l'école. Mais la réalité est plus compliquée. »







→ Nzairou Ndiaye, mineur étranger accueilli au foyer des 3 Saules : « Les mineurs d'Afrique et d'ici ne sont pas les mêmes. J'ai commencé à travailler à dix ans. »





→ « Pour les salariés du domicile, les conditions financières et les conditions d'exercice restent difficiles. Nous appliquons strictement la convention collective, mais je voudrais trouver le moyen d'améliorer cet ordinaire. »

Un changement **de posture**

L'AUTORITÉ PROFESSIONNELLE DE GENEVIÈVE GAUDIN, SA DIRECTRICE, A PERMIS À AIN DOMICILE SERVICES DE DEVENIR LE NUMÉRO 3 DE L'AIDE À DOMICILE DANS LE DEPARTEMENT. À L'OCCASION DE SA RÉCENTE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, À AMBÉRIEU, NOUS AVONS VOULU FAIRE LE POINT SUR SON DÉVELOPPEMENT.

Rappelez-nous les origines.

L'association a été créée en 1988 par des infirmières libérales qui constataient qu'il y a besoin, dans l'aide à domicile, d'un service mandataire, c'est-à-dire la prise en charge pour le compte d'un particulier employeur du volet administratif (embauche, feuilles de paie, déclarations sociales, etc.). L'aide à domicile venait compléter la prise en charge médicale des soins infirmiers, mais l'association elle-même n'a jamais fait de soin. Les différentes associations locales se sont consolidées en 2005 en association départementale.

Pourquoi ce regroupement?

Parce que le volume d'heures proposées par nos partenaires (le Conseil général, les caisses de retraite) diminuait et basculait en mode prestataire qui est devenu la norme. Je suis arrivée en 2011, au moment où l'association connaissait des difficultés, en particulier parce qu'elle n'avait pas effectué ce choix stratégique, alors qu'elle disposait d'un savoir-faire reconnu. Le tournant s'est situé en 2012 : le 1er janvier, notre autorisation de tarification était effective ; en juillet, nous signions avec le Conseil général notre CPOM.

Il nous a apporté de la visibilité et la possibilité, en terme de gestion, de passer du mode mandataire au mode prestataire. Nous avons dû effectuer un nombre d'heures supérieur à nos objectifs pour réduire cet effet ciseau. Le Conseil départemental nous a beaucoup accompagnés. Il y a eu changement de posture vis-à-vis des donneurs d'ordres en devenant partenaires et acteurs. Notre CPOM 2016-2018 reste un élément facilitateur.

Vous situez-vous en terme de concurrence ?

Avant, la transversalité avec les autres associations du domicile était difficile, même si nous avons pu nous mobiliser pour défendre ensemble les mêmes causes. On se connaît désormais. Je crois que le Département souhaite dialoguer avec les trois grandes fédérations, dont Adessa où nous sommes adhérents avec Val de Saône Dombes Services.

Comment se répartit votre activité ?

En service mandataire, un quart des personnes étaient en situation de handicap, du 24 h/24, ce qui nous posait beaucoup de problèmes d'organisation. Aujourd'hui, l'APA représente

un peu de la moitié de nos prestations, la PCH 23 %, le reste émanant des caisses de retraite ou autres régimes.

Quels sont vos profils de recrutement?

Auxiliaire de vie sociale, bien évidemment, mais nous voulons aller plus loin : la grande dépendance et les besoins de prévention orientent nos recherches du côté d'assistante en gérontologie ou d'aide médico-psychologique ou de conseillère en éducation sociale et familiale.

Où est-vous implanté?

Partout dans le département, sauf dans le pays de Gex où tout le monde rencontre des difficultés de recrutement. Nous sommes forts sur Bourg-en-Bresse et Châ tillon; nous nous développons beaucoup dans le bassin de Belley; nous avons signé avec Oyonnax pour un SAV, un service d'accompagnement véhiculé.

Quels sont vos objectifs?

Nous orienter vers une prise en charge globale de la personne, raison pour laquelle nous cherchons à nous rapprocher d'un service de soins; nous positionner dans les maisons médicales (nous allons intégrer celle de Montréal-la-Cluse); travailler à la prévention collective mais aussi individuelle qui demande plus d'accompagnement et plus de compétences. Cette prise en charge globale va plus loin que l'aide à domicile. Fidéliser et valoriser les emplois (nous sommes passés de 20 à 167 salariés et nous avons recruté un responsable des ressources humaines). Pour recruter, nous fréquentons les forums, nous organisons des rencontres collectives, nous disposons d'un outil test de mise en situation.

Une action innovante?

Nous réfléchissons à la création d'une équipe mobile, un personnel « volant » pour sécuriser nos interventions à domicile pour des interventions simples. Il y a aussi les repas mutualisés expérimentés à Châtillon et Bagé : des usagers que nous voiturons se retrouvent au domicile de l'un d'entre eux pour un repas et un temps de jeu. C'est très bénéfique pour tout le monde !

Propos recueillis par Alain Gilbert





→ « Tous les partenaires du Schéma se sont mobilisés pour organiser ces Rendez-vous, sensibiliser et soutenir les porteurs de projets d'animations », souligne Hélène Magnon.

n 2014, l'Ain a été l'un des tout premiers territoires en France à signer un Schéma départemental des actions éducatives et services aux familles, pour coordonner et développer l'action menées par les partenaires pour la petite enfance, la parentalité, les loisirs éducatifs et la citovenneté des ieunes. Aujourd'hui, il en existe un dans chaque département. La plupart portent uniquement sur la petite enfance et la parentalité, sans associer le volet actions éducatives. Mais ici, le partenariat entre la Caf, le Conseil départemental, la MSA, l'Éducation nationale aussi via l'Inspection académique, l'État via la DDCS*, est ancien, réel et constructif, avec un vrai travail de réseau. Ce qui n'est pas le cas partout en France, je peux vous l'assurer! Que l'Éducation nationale s'implique autant dans le schéma départemental des services aux familles n'est pas courant. C'est ce très bon travail de réseau qui permet de mettre en place aujourd'hui un événement comme ces « Rendez-vous des familles et des jeunes » qui se déroulent du 10 au 19 octobre. Auparavant, tous les ans, une journée sur la petite enfance ou la parentalité était organisée, pour le grand public et les professionnels. Cette année, les partenaires ont souhaité monter un événement qui s'adresse aux familles et jeunes, sur tous les territoires de l'Ain, pour montrer tout ce qui leur est proposé et valoriser tous les acteurs sur le terrain qui se mobilisent pour répondre aux attentes quotidiennes des jeunes et des familles. La Caf a coordonné la préparation en amont avec les partenaires. Les conseillers de territoire, qui connaissent très bien le tissu associatif local, ont mobilisé les structures porteuses de proiets.

Le 10 octobre, au théâtre de Bourg-en-Bresse, la conférence-débat de Sandrine Donzel, « Les mots qui donnent confiance en soi », ouverte à tous, a donné le coup d'envoi de ces Rendez-vous. Ensuite, durant plus d'une semaine, environ soixante-dix événements ont été organisés, sur tout l'Ain, portés par les acteurs du territoire, les associations, les centres sociaux, les structures petite enfance, les relais assistants maternels, les accueils parents-enfants, les écoles... Le Bibliobus et les Restos du Cœur ont proposé des « lectures en famille ». Les centres de planification ont tenu des journées portes ouvertes. Les Points accueil solidarité ont programmé des ateliers dans le cadre de la Semaine de l'allaitement maternel. Sur tous les Rendez-vous, l'entrée était libre et gratuite, parfois sur inscription. Un Forum des centres de loisirs a été organisé aussi, pour les professionnels de l'animation enfance-jeunesse, sur le thème de la communication et du vivre ensemble. C'est un sujet important : leur donner des clés pour adapter leurs modes de communication à leurs interlocuteurs, répondre aux attentes des jeunes d'aujourd'hui, c'est répondre à celles des parents de demain.

Hélène Magnon

Sous-directrice de la Caf de l'Ain, chargée du développement des équipements et des services

Tous unis autour des Rendez-vous des familles et des jeunes

SOMMAIRE

→ Pauvreté et précarité dans l'Ain : les suites, comme promis...

/ p. 18-19

→ L'ADAPA propose une formation gratuite pour les aidants. / p. 20-21

→ **Orsac:** les clefs d'une Renaissance.

/ **p. 22**

→ **Alfa3a:** le livre du 45^e anniversaire.

/ **p. 24-25**

→ Département :

le plan Handicap.

/ **p. 26-27**

→ La **CAF** fait sa révolution numérique.

/ p. 28-29

Les centres sociaux d'Oyonnax ont tenu leur assises.

/ p. 30-31

→ Bourg Habitat se mobilise

pour le logement des personnes âgées.

/ p. 32-33

→ **ADAPEI** : le foyer des Floralies

à Bellegarde.

/ p. 34-3

→ **Fiche action :** Bienvenue

aux familles réfugiées syriennes. / p. 36

Le CADA d'Ambérieu réenchante le monde

→ Présent dans toutes les cultures, le conte parle de l'être humain de manière universelle. Au cœur du projet mené par le CADA* d'Ambérieu et l'association Grand Ensemble, les contes sont multilingues et créent de nouveaux liens. Collectés au printemps lors d'« ateliers de réenchantement », six contes issus de la mémoire des résidents, mis en voix et musique par des conteurs tchadien, albanais, nigérien, afghan, sont à découvrir en ligne, en version bilingue. Ils donnent lieu aussi à des rencontres et échanges avec divers publics: en juin à l'école maternelle Jean Jaurès à Ambérieu, le 24 novembre à la MJC... ●

https://reenchantons.wordpress.com

* Centre d'accueil de demandeurs d'asile



→ Youssouf Adam a mis en voix et musique un conte d'un peuple nomade du désert du Tchad.

Bienvenue au « café citoyen » oyonnaxien

→ Né de la rencontre hebdomadaire entre diverses associations et ouvert à tous, à la maison relais d'Oyonnax, le « café citoyen » a pris pour nom PAC (Parole Action Citoyenne) et pour nouveau rythme un mardi sur deux, de 20 à 22 h. On y cause du « vivre ensemble » et on y monte aussi des actions : participation aux Terrasses musicales en juillet, à la création du film « Mémoires d'Oyonnaxiens », ciné-conférence en projet avec Assistance Alcool et le Centre culturel Aragon. Le 10 octobre, invitation était lancée à réfléchir sur l'ouverture d'un espace commun dédié aux cultures urbaines et aux arts. ●

Tél. 04 74 77 48 07



→ Le collectif de citoyens qui se penche sur l'histoire de leur ville en vue de la création du film «Mémoires d'Oyonnaxiens» et les résidents de la maison relais qui ont participé activement aux Terrasses musicales en juillet.

Temps plein pour les agents **médiateurs à la Poste**

→ Mis en place par Alfa3a en octobre 2011 en partenariat avec la Poste — qui prend en charge le coût salarial —, les deux postes d'agent médiateur, présents dans les bureaux postaux de Bourg-en-Bresse et d'Oyonnax, passent chacun cet automne de 19 h/semaine à un temps plein.

REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

Le plan de lutte contre la faute fait ses preuves

→ 1 838 307 € de montants non versés ou à recouvrer : l'impact budgétaire 2016 du plan départemental de lutte contre la fraude au RSA est conséquent. Impacts positifs sur les économies générées mais aussi sur les buts premiers du dispositif : rappeler leurs droits et devoirs aux bénéficiaires du RSA, favoriser le retour à l'emploi. Le réinvestissement de 500 000 € dans des actions d'insertion, voté en juin 2016, permet d'expérimenter des initiatives, en cofinancement avec les fonds sociaux européens, et d'envisager la nouvelle programmation 2018-2020. Depuis la mise en place du GDAF (Groupement départemental anti-fraude), 4 204 convocations ont été envoyées et 1 572 entretiens menés - les bénéficiaires

effectuant leurs démarches en parallèle ou après avoir été sanctionnés -, 26 % des bénéficiaires sanctionnés n'ont pas réitéré leur demande de RSA après 4 mois sans droits. Le nombre de bénéficiaires du RSA inscrits à Pôle Emploi a augmenté de 55 % par rapport à 2011. Le rapprochement des fichiers avec Pôle Emploi, la Caf et la MSA fait ses preuves et s'élargit à d'autres partenaires tels que, depuis mars 2017, le RSI. En 2016, la Caf a opéré 4 797 contrôles sur pièces et 289 sur place (dont 65 demandés par le Département). 25 cas de fraudes ont fait l'objet d'un dépôt de plainte par le Département (le seuil de l'indu étant passé de 5 000 à 10 000 € en septembre 2016, d'où une baisse des dépôts de plainte). Les CLI (Commissions locales

d'insertion) ont étudié 1 266 dossiers en 2016 et prononcé 643 sanctions, soit une baisse de 23,81 %. Effet positif de l'accent mis sur les contrôles du GDAF et sur l'information des bénéficiaires. Le renforcement des contrôles des travailleurs indépendants et auto-entrepreneurs porte aussi ses fruits, tant côté sanctions qu'accompagnement des bénéficiaires. 40 % des foyers contrôlés par la BGE (Boutique de gestion des entreprises) ont cessé de percevoir le RSA, leurs conditions d'éligibilité n'étant pas remplies ou leurs ressources trop élevées. 123 bénéficiaires du RSA ont été accompagnés, dont 20 gens du voyage, sur la gestion, la commercialisation, la prise de recul du chef d'entreprise sur son activité.



UN SUR DIX 2 PRECARITE DANS L'AIN

UNE QUARANTAINE DE
PERSONNES S'ÉTAIENT INSCRITES
À CE PREMIER ATELIER DU JEUDI,
CONSACRÉ À LA FRACTURE
NUMÉRIQUE. DANS LA FOULÉE,
UNE SÉRIE DE PROPOSITIONS
D'ACTIONS VA ÊTRE MISE AU
PROPRE ET TRANSMISE AU COMITÉ
DE PILOTAGE, QUI S'EST ENGAGÉ
À EN EXPÉRIMENTER ET METTRE
EN ŒUVRE UN MAXIMUM.



→Les participants ont eu la primeur de découvrir l'enquête *Pauvreté & précarité dans l'Ain - État des lieux* 2016, toute fraîche sortie des presses de l'imprimerie

Disponible sur commande, en version papier ou numérique, au prix de 15 € auprès de josepha.bouget@alfa3a.org ou sur le site www.interaction01.info, rubrique pauvreté/précarité.

-> Formule en rodage

Le prochain Atelier du Jeudi, en mars 2018, tiendra compte des avis sur ce premier essai. Thème à définir par le comité de pilotage en novembre. Toutes les infos sur le site, ou sur demande à unsurdix@ interaction01.info.

POUR FAIRE SUITE À L'ENQUÊTE PAUVRETÉ PRÉCARITÉ,

Comment réduire la fractui

'usage de l'ordinateur et d'Internet se sont généralisés mais des disparités d'accès et d'usage persistent. Pour une partie de la population, un Français sur dix environ, c'est un facteur supplémentaire de difficultés, voire d'exclusion. La fracture numérique concerne en priorité les personnes de plus de 70 ans, les personnes vivant seules et celles avec de faibles revenus. C'était donc le premier thème de travail des Ateliers du Jeudi.

Réunis jeudi 12 octobre pendant deux heures, la quarantaine de participants ont mis sur la table ce qui leur semblait devoir être changé. Les échanges ont été animés et constructifs, plutôt pragmatiques. La parole des pros du social a côtoyé celle de citoyens en précarité ayant fait l'expérience

des difficultés causées par la dématérialisation et le tout-Internet. Bien sûr, beaucoup d'actions sont déjà menées dans l'Ain pour lutter contre la fracture numérique.

Principalement des ateliers de formation et des lieux où l'on propose ordinateurs et accompagnement. Mais l'envahissement d'Internet et la dématérialisation des services ont été si rapides que l'inégalité d'accès se cache dans une multitude de détails.

Il faut pouvoir et savoir cliquer pour la recherche d'emploi, les démarches de santé, les relations avec sa banque ou l'école... Est-on prêt à changer nos pratiques pour ne pas enfoncer plus les personnes en situation de précarité sociale ou économique ? • A.B.

TÉMOIGNAGE D'UNE MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

Saint-Rambert dans le vif du sujet

Exemple concret de comment faciliter l'accès à Internet, le témoignage de la Maison de services au public (MSAP) de Saint-Rambert-en-Bugey a été un parfait déclencheur pour les discussions. Son animatrice, Anaïs Saurat, résume : « J'ai été formée par les quatre opérateurs partenaires : Caf, CPAM, MSA, Pôle emploi, pour apporter une réponse aux problèmes administratifs. Des personnes ont Internet chez elles mais viennent à la MSAP parce qu'elles ont besoin d'être rassurées pour faire leurs démarches en ligne. D'autres ne l'ont pas mais le maîtrisent parfaitement.



D'autres pas du tout ou ne savent pas naviguer sur un site. En les accompagnant, les personnes deviennent très vite autonomes. Mais il y aussi des personnes très éloignées du numérique, pour qui le virtuel reste très abstrait. » La Maison est ouverte du lundi au samedi

matin. Mots-clés: accueil, accompagnement, orientation, confidentialité, confiance.
« Au 1er semestre 2017, sur 586 accueils, 49 % concernaient le libre-service – quatre ordinateurs sont à disposition, plus l'imprimante et la photocopieuse – et 51 % un accompagnement, dont un tiers pour le numérique. » Une habitante de Saint-Rambert confirme: « Je ne veux pas acheter un ordinateur. La MSAP, c'est énorme pour moi: Anaïs m'a aidée pour un problème avec la CPAM, je reviens la voir dès que j'ai un souci administratif. »

Le témoignage a suscité les réactions : les personnes ne maîtrisant pas le français viennent-elles à la MSAP ? Et quand la Maison est fermée ? L'usager peut-il y créer sa boîte mail ?...

← La maison de services au public de Saint-Rambert est portée par le centre social. Un évident facteur de succès pour cet accueil, en plus de la personnalité de son animatrice.

LES ATELIERS DU JEUDI VIENNENT DE DÉMARRER

re numérique ?



- → L'Atelier du Jeudi est animé par Agnès Bureau, journaliste.
- → Chargé de projets numériques à l'ADEA, Stéphane Leprince a apporté son éclairage sur les Espaces publics numériques (EPN).
- → L'Atelier a réuni des professionnels, des personnes issues du milieu associatif et des habitants de l'Ain.
- → La pause buffet a à peine interrompu les discussions.
- → L'Atelier du Jeudi s'est déroulé dans une salle de réunion mise gracieusement à disposition par Enedis à Bourgen-Bresse (ex-Réseau d'Électricité de France).

Sur l'établi des possibles

Deux heures de travail, des propositions soumises à l'avis des participants, des suggestions et des idées sorties des poches et mises sur la table : l'animatrice et les trois rapporteurs ont tout le matériel nécessaire pour mettre au propre une liste de propositions concrètes. Le comité de pilotage en prendra connaissance le 21 novembre. Voici un aperçu des propositions très variés :

• la possibilité de faire des essais sur un compte de démonstration (pour expliquer comment ça marche sur le site d'une administration sans avoir à utiliser le vrai compte d'une personne)

• l'accès aux informations sur toutes les formations ou les aides disponibles dans l'Ain (y compris pour acheter des ordinateurs à petit prix)

- des lieux ouverts où on puisse s'entraider sur Internet (pas la formule « prof et élèves »)
- un système pour garder en mémoire ses identifiants

et mots de passe

- les délais de traitement des dossiers, systématiquement plus longs quand on ne fait pas la démarche en ligne
- un système d'alerte (par SMS ?) sur les échéances à ne pas manquer (pour les dossiers traités par Internet)
- des accueils mixtes travailleur social + médiateur numérique
- le vocabulaire, pas familier et qui brouille les pistes

ILS ONT DIT

- « La dématérialisation a aussi du bon ! Les démarches papier, ce n'est pas simple non plus. »
- « Les jeunes savent utiliser les réseaux sociaux mais ne savent pas forcément faire les démarches en ligne, ce qui recule leur accès à l'emploi. »
- « Le cloud social est intéressant, c'est un espace virtuel sur Internet où l'abonné peut déposer tous ses documents administratifs. Il existe aussi des ordinateurs "à distance" : on a besoin uniquement d'un clavier, d'un écran et d'un accès Internet. »
- « Des personnes en insertion, qu'on pourrait considérer comme exclues, ont des compétences numériques à mobiliser. »
- « La fracture numérique devient peu à peu une fracture sociale car on souffre toujours d'être, contre son gré, en retard sur son époque et dans l'ignorance de choses que l'on imagine être les seuls à ne pas connaître. »
- « J'ai eu besoin d'un justificatif de mon bailleur, qui n'a proposé de me l'envoyer que par mail. N'ayant pas d'imprimante et malgré mon insistance, je n'ai jamais pu l'obtenir. »
- « Mutualiser les connaissances de publics fragiles, différents, c'est créer un lieu d'échanges entre eux. »
- « On est obligé de pallier ce que les institutions ont généré avec la dématérialisation, c'est scandaleux. »
- « Il y a une vraie crainte de faire des erreurs quand on est sur un site, de faire une mauvaise manipulation. »

Le site Un sur Dix

Des pages dédiées aux suites des Rencontres d'Interaction sur la pauvreté et la précarité dans l'Ain ont ouvert, à partir de l'accueil du site d'Interaction. Vous y trouverez l'agenda des actions, les comptes rendus des Ateliers du Jeudi, des ressources documentaires et des actualités thématiques.

www.interaction01.info/unsurdix



L'ADAPA PROPOSE UNE FORMATION GRATUITE POUR LES AIDA

Aider l'aidant, acteur essentiel

OUVERTE AUX PROCHES QUI ACCOMPAGNENT AU QUOTIDIEN UNE PERSONNE MALADE, HANDICAPÉE OU DÉPENDANTE, LA FORMATION DÉBUTE DANS LE HAUT-BUGEY ET SE DÉPLOIERA DANS TOUT LE DÉPARTEMENT.

l'écoute des personnes aidées à domicile, l'ADAPA l'est aussi de ceux qui, dans l'ombre du quotidien, accompagnent un proche — parent, enfant, frère, sœur, ami, voisin... — touché par la maladie, le handicap ou la dépendance. « Nous essayons de les soutenir, les accompagner », souligne Christelle Roudaut, responsable des territoires et du développement. Une volonté en phase avec les objectifs du Plan seniors 01, lancé par le Département en 2016, et la loi d'adaptation de la société au vieillissement, qui a notamment reconnu pour l'aidant le droit au répit.

Comment accompagner les aidants, afin de leur permettre de trouver les réponses adéquates à leur situation, de repérer les difficultés et y remédier, d'éviter qu'ils s'épuisent, s'isolent, culpabilisent et sacrifient leur propre vie et santé? En lien avec l'AFA (Association française des aidants), l'ADAPA propose une formation gratuite, ouverte à tout proche accompagnant régulièrement une personne fragilisée par la maladie, le handicap, l'âge...

En petit groupe, le soir ou le samedi

Articulée en six modules hebdomadaires de trois heures — dont quatre optionnels —, la formation se déroule en petit groupe, la semaine en soirée ou le samedi en matinée. Animée par une psychologue, elle aborde le rôle de l'aidant, son impact, ses limites, la relation avec le proche, avec les professionnels, la vie quotidienne…

Ne pas confondre avec les groupes de parole centrés sur une pathologie, organisés par exemple par France Alzheimer de l'Ain, par le CRLC pour les aidants de personnes cérébrolésées... Centrée sur l'aidant, cette nouvelle formation, unique en son genre dans l'Ain, s'inscrit non pas en concurrence des initiatives existantes mais bien en complémentarité. « Nous travaillons en partenariat avec les plates-formes de répit, les Sessad, les services de soins infirmiers, les CLIC... Le Sessad Autisme, par exemple, est très intéressé. »

Dans un salon cosy

La première session débute le jeudi 12 octobre, de 18 à 21 h, sur le Haut-Bugey. Huit personnes se sont inscrites. L'accueil de jour Les Jardins d'Aloïs à Oyonnax met volontiers à disposition ses locaux. « Nous disposons d'un salon plutôt cosy. C'est un cadre rassurant, qui fait penser au domicile, pour que les gens se sentent bien » indique Élisa Cottier, directrice de l'Association gérontologique

du bassin d'Oyonnax (AGBO). « Les aidants souvent sont épuisés. Ils ne s'identifient pas forcément au mot aidant, n'ont pas conscience du rôle charnière qu'ils ont auprès du malade. Ils sont un acteur primordial du maintien à domicile. L'AGBO participe à un groupe de travail, avec le Département et les services d'aide et de soins à domicile, pour réfléchir ensemble sur l'aide aux aidants. La formation proposée par l'ADAPA s'inscrit dans une logique d'accompagnement des aidants. Elle a pour buts de leur apporter un lieu ressources pour échanger sur ce qu'ils vivent, des compétences, des connaissances, une compréhension des difficultés rencontrées, un temps privilégié, pour eux, pour améliorer leur savoir-faire, leur savoir-être, sans oublier de veiller à leur propre bien-être. » Une deuxième formation aura lieu, le samedi, du 18 novembre au 23 décembre, à la maison de santé de Tossiat. L'action se poursuivra en 2018, sur cinq autres territoires : Bresse, Côtière Val de Saône, Plaine de l'Ain, Bas-Bugey et Pays de Gex/Bassin bellegardien. • A.P.

RENCONTRE AVEC FLORENCE LEDUC, PRÉSIDENTE DE L'ASSO

« L'aidant fait déjà le



Pourquoi proposer une formation aux aidants?

Il existe
beaucoup
d'informations
sur Internet, des
brochures, des
fiches... mais
c'est difficile de
trouver la bonne.
La formation que
nous proposons
n'est ni une

information ni une sensibilisation: elle permet à l'aidant d'être accompagné pour trouver sur son propre chemin la capacité à vivre la relation à l'autre en tant qu'aidant, à se "dépatouiller" du quotidien, prendre des décisions qu'il n'avait peut-être jamais prises, se positionner par rapport à la personne aidée et aux professionnels, concilier sa vie d'aidant avec les autres domaines. Ce dernier module intéresse beaucoup.

POUR EN SAVOIR

ADAPA, pôle prévention, tél. 04 74 45 51 70

du maintien à domicile



→ L'équipe chargée de la mise en place de la formation réunit Émilie Tournier (pôle prévention), Laure Dolique (pôle handicap), Delphine Rodet et Brigitte Lacour (centre relation clients) et Christelle Roudaut, responsable des territoires et du développement.

En bref

Les six modules

- Quand la maladie ou le handicap s'immisce dans la relation au proche
 Être aidant : une posture, des besoins, des attentes et des limites
 La relation au quotidien avec son proche
- 4. Trouver sa place avec les professionnels
- 5. Comment s'y prendre avec son proche pour les gestes de la vie quotidienne ?
- 6. Comment concilier sa vie d'aidant avec sa vie personnelle et sociale ?

Sur le terrain

Les six séances allient apports théoriques, échanges et petits exercices pratiques, à réaliser individuellement ou en groupe. Si besoin, une aide à domicile pour assurer le relais du proche aidant et un covoiturage ou transport accompagné peuvent être organisés.

OCIATION FRANÇAISE DES AIDANTS (AFA)

maximum »

Le but n'est pas de transformer l'aidant en intervenant professionnel, ce qui n'est pas son rôle : si je suis aidant de mon père, je ne suis pas son aide-soignant, son kiné... Mais, si besoin, on peut montrer les gestes, par exemple, pour lever la personne sans se mettre en danger pour elle et soi, sans se faire mal au dos.

Que disent les aidants qui l'ont suivie ?

Environ la moitié disent qu'elle leur a permis d'avoir une autre relation à la personne, concilier le fait d'être aidant et sa vie propre, s'autoriser à déculpabiliser. Qui a dit que l'aidant doit faire plus que plus ? Il fait déjà le maximum! Une dame de 90 ans qui aide son proche, qui n'était jamais partie loin, me disait qu'elle avait réussi à trouver une solution pour aller voir sa petite-fille à New York. On ne parle jamais de la solidarité familiale et amicale mais elle existe.

LA PAROLE DE CÉLINE BOURDON, PSYCHOLOGUE

« Être aidant, ça s'apprend »

Qu'est-ce qu'être aidant ? Se trouver dans la situation, plus ou moins soudainement, ne s'improvise pas. « On peut l'être à n'importe quel âge. C'est nouveau pour la personne ; ça se découvre, ça s'apprend. Il faut de la patience, de la bienveillance. La formation est importante pour éviter à l'aidant de se sentir seul dans ce qu'il vit, de se couper du monde extérieur » rappelle Céline Bourdon, psychologue,

qui anime la formation. « La maladie prive de liberté la personne atteinte et aussi l'aidant, qui peut ressentir moins de liberté car il est dans le dévouement, jusqu'à être dans l'incapacité de percevoir le danger pour lui-même, qui peut aller très loin. Ce qui marque le point d'arrêt au tourbillon dans lequel il est embarqué est souvent un problème somatique, chez lui ou l'aidé. » Christelle Roudaut confirme : « Souvent, l'aidant sacrifie son bien-être, se coupe de sa vie sociale. Il culpabilise de laisser son proche. La mère d'un enfant handicapé m'expliquait que tout le monde lui disait



que sortir lui ferait du bien mais plus personne ne l'invitait. La formation permet à l'aidant d'analyser sa situation, de prendre du recul, de se préserver. »

Le syndrome de l'aidant épuisé, décrit par Céline Bourdon comme « un état de sidération si puissant qu'il entraîne chez l'aidant une conduite qui peut être perçue comme dangereuse, voir suicidaire, un oubli total de soi, certes très aliénant pour l'aidant mais

pouvant aussi être extrêmement dommageable lorsqu'il n'y a pas d'entourage familial, amical et/ou professionnel », est une réalité. Les statistiques indiquent qu'un aidant sur deux décède avant la personne aidée...« Être avec d'autres aidants, voir comment chacun pose les limites de son engagement, parler de ses difficultés, peuvent être extrêmement rassurants » ajoute Céline Bourdon. L'aidant n'a pas à culpabiliser de laisser son proche durant trois heures pour participer à la formation : au final, c'est bien pour lui qu'il la suit!



PARTENARIAT ORCET-MANGINI ET ARTISANS DU BÂTIMENT

Les clefs d'une Renaissance

C'EST DU 3 EN 1 VERSION CAPEB ET ORSAC : LA VILLA RENAISSANCE, MODÈLE D'ADAPTATION AU HANDICAP ET DE DOMOTIQUE, VA SERVIR AUX PATIENTS, AUX FAMILLES ET AUX ARTISANS. ELLE EST ANNONCÉE COMME LA PREMIÈRE VILLA THÉRAPEUTIQUE ET PÉDAGOGIQUE EN FRANCE.



→ Inaugurée le 18 septembre, la villa accueille les premiers patients dès octobre, accompagnés par les soignants d'Orcet-Mangini. Elle est située dans le parc du centre de soins.

'ancienne villa de plain-pied est aujourd'hui méconnaissable, ouverte sur un vaste parvis en terrasses. Il aura fallu trois ans pour la transformer et la rendre exemplaire en terme d'accessibilité et de développement durable (efficacité énergétique et circuits courts !). La conception des lieux et l'équipement ont été pensés avec les ergothérapeutes et les équipes soignantes du centre Orcet-Mangini et du centre ressources pour lésés-cérébraux de l'Ain. Les patients vont y préparer leur retour à domicile ; ils pourront y suivre des séances de rééducation ou y tester la vie quotidienne — pourquoi pas en autonomie sur un jour ou un week-end.

La villa-témoin sera aussi villa d'accueil pour des personnes handicapées suivies par le service d'accompagnement de l'Orsac (SAMSAH), afin de ménager des temps de répit pour les familles. Une chambre est dédiée à l'hébergement ponctuel de familles en visite au centre de soins Orcet-Mangini.

Villa témoin

Troisième patte au trépied : la Villa Renaissance sert désormais de lieu de formation et de conseil pour les artisans dans le cadre de la labellisation Handibat développée par la Capeb. Ils pourront aussi y recevoir leurs clients. Cette fédération d'artisans du bâtiment a porté

ce projet depuis l'origine, à savoir depuis la rencontre entre Philippe Pesenti, son vice-président départemental, plâtrier-peintre à Hauteville, et Alain Schneider, directeur d'Orcet-Mangini. L'idée a conquis le CNATP* et l'Agence régionale de santé, qui a apporté des financements aux côtés de l'Orsac. • A.B.

*Caisse nationale des artisans des travaux publics et du paysage

En marge

- Tout peut être télécommandé depuis un smartphone ou depuis un fauteuil roulant : éclairage, ouverture des portes et des volets, chaleur, hauteur réglable des meubles de cuisine et des équipements de la salle de bains... La chambre est équipée d'un portique lève-malade.
- La Villa a bénéficié d'un parrain hors normes : Éric Barone, « vététiste de l'extrême » originaire d'Oyonnax, multi-recordman de vitesse en VTT sur neige et sur terre. Il était accompagné pour l'inauguration de Julien Brunet, jeune sportif tétraplégique avec qui il a partagé des records du monde de vitesse en Dualski piloté (la descente s'effectue à deux, une personne en fauteuil et l'autre sur skis).

À LA UNE DE BOURG HABITAT



→ En complément des programmes de rénovation en cours ou à venir et dans un objectif d'amélioration de la performance énergétique des logements, Bourg Habitat a lancé en septembre une grande distribution de kits de cinq ampoules LED à ses locataires. Triple avantage : elles permettent de réduire la facture d'énergie, offrent une lumière plus claire et durent plus longtemps. 25 000 ampoules seront distribuées.

→ Trois ans après la première, une nouvelle enquête de satisfaction est menée auprès des locataires. Le cabinet d'études spécialisé Quali Test, missionné par Bourg Habitat, interroge un échantillon représentatif de 967 familles. Les résultats seront présentés d'ici fin 2017.

→ À Saint-Martin-du-Mont, la résidence de seize appartements locatifs, du T2 au T4, sera bientôt livrée.

→ À Attignat, la première pierre du futur Agora a été posée le 20 septembre. D'un coût global de 6,581 M€, l'opération, menée



en partenariat avec la commune, comprend trentetrois logements locatifs, près de 950 m² de surfaces commerciales et l'aménagement d'un nouvel espace public avec place, mail piéton et stationnements.

→ Lancée en juin, la nouvelle cellule de commercialisation vise à optimiser et rendre plus transparent le système d'attribution des logements, et ainsi à mieux satisfaire les demandes et réduire la vacance. Tout demandeur peut être accompagné individuellement pour constituer son dossier (sur rendezvous, le lundi, mercredi et vendredi matin, mardi et jeudi après-midi). Une commission d'attribution des logements (CAL) est organisée chaque semaine.



→ Prévue sur une parcelle de 4 651 m², l'opération Agora viendra dynamiser la vie du centre-village d'Attignat.

→ Chaque logement dispose d'un extérieur (rez-de-jardin, terrasse ou balcon) et d'une place de stationnement. Les premiers locataires emménageront d'ici fin 2017.

Les bailleurs sociaux inquiets de devoir compenser la baisse des APL

Front uni et même élargi aux organisations professionnelles du bâtiment et aux promoteurs privés. Les bailleurs sociaux du département (Dynacité, Bourg Habitat, Ain Habitat, Logidia, La Thoisseyenne) se sont retrouvés lors d'une conférence de presse pour tirer à boulets rouges sur une disposition du projet de budget 2018 qui va leur demander de baisser les loyers pour compenser la baisse de l'APL versée aux ménages et décidée par le gouvernement.

Il y aura des effets comptables immédiats ont expliqué Michel Perraud et Marc Gomez, président et directeur général de Dynacité et Jean-François Debat, au nom de Bourg Habitat et de la connaissance qu'il a des dossiers logement. Des chiffres très précis ont été cités pour chaque bailleur, soit, au total, la perte brute de 450 logements neufs par an, dans un département à la démographie galopante et aux entreprises de BTP encore fragiles. En tout, 13 millions d'euros

« piqués » dans la poche des bailleurs, dont 9 pour Dynacité et 2 pour Bourg Habitat.

Cet argent-làne correspond pas à des bénéfices, ni à une cagnotte mise de côté. Il sert à la construction ou à la réhabilitation de logements, à l'entretien du patrimoine (comme la recherche des performances énergétiques ou l'innovation), à la rénovation urbaine et à la politique de la ville, à l'aide apportée aux locataires les plus fragiles, au mécénat de clubs ou d'associations quand leurs projets ont des répercussions dans les quartiers.

Pire, et les bailleurs à qui l'on impose d'être sociaux ne manquent pas de le souligner, une nouvelle logique d'attribution pourrait se mettre en place qui consisterait à donner la priorité aux locataires sans APL. Inconcevable pour des conseils d'administration qui affichent leur volonté de loger d'abord les revenus les plus modestes. Cette fronde justifiait la présence de deux députés de l'opposition (Damien Abad qui représentait



aussi le président du Conseil départemental et Xavier Breton), mais aussi d'un député de la majorité, Stéphane Trompille, qui s'est dit très peu enthousiaste face à cette mesure déjà dénoncée avec virulence par le mouvement HLM.



UN LIVRE POUR MARQUER LES 45 ANS D'ALFA3A

Vingt portraits, une offre de service

DEPUIS 1991, ALFA3A PUBLIE TOUS LES CINQ ANS UN OUVRAGE QUI JALONNE SON PARCOURS. POUR SON 45^E ANNIVERSAIRE, ELLE A CHOISI DE TOURNER LES PROJECTEURS VERS LES BÉNÉFICIAIRES DE SES MISSIONS, LE CENTRE DE GRAVITÉ DE SES ACTIONS.



1991

Un livre

tous les cinq ans



1996



2001



2006



2011

Pénéficiaire, le mot n'a pas bonne presse, pas plus qu'usager ou client. La dépendance d'un côté, l'intendance de l'autre. Comment à la fois respecter les droits et protéger la dignité ? À Alfa3a, depuis les origines, on préfère parler de personne que l'on a très vite placée au centre des préoccupations et des missions développées par l'association. Sa nouvelle charte graphique, sa réorganisation en trois pôles accentuent cette volonté de privilégier la personne, de le relier aux autres, de l'aider à trouver à la fois son autonomie et sa place dans la société. Le livre du 45° anniversaire devait donc mettre en avant vingt personnes accueillies, associées, accompagnées et rappeler, en autant de fiches pratiques et en leur donnant du sens, les missions assurées depuis bientôt cinquante ans.

Le propos n'était pas que ces témoins se perdent en mercis mais qu'ils expliquent pourquoi, quand, comment, avec qui ils ont pu avancer. Autant de questions qui ont servi à définir des « séquences », de courts-métrages permettant à chacun de raconter son histoire et de l'illustrer avec ses images. Mis bout à bout, ces témoignages allaient constituer une galerie de portraits, un film vivant avec de vrais acteurs et un heureux dénouement.

Heureux, c'est bien le mot. L'ouvrage présente des personnes bien dans leur vie, ravies d'avoir croisé sur leur chemin des collaborateurs d'Alfa3a. Elles ont accepté de dérouler leur histoire, et elles l'ont fait avec leurs mots, leurs photos, leur sourire.

Elles ont surtout retracé avec soin ce moment très particulier — bref ou long — où les collaborateurs d'Alfa3a les ont considérées comme des personnes uniques pour mieux se mettre à leur service. C'est à tous ces acteurs — bénéficiaires les uns des autres ! — que ce livre rend hommage. • **A.G.**

Jacques Dupoyet, président d'Alfa3a Dire ce que l'on fait, faire ce que l'on dit

Rappeler d'où l'on vient, montrer où l'on va, telle est la mission assignée par Jacques Dupoyet, alors directeur de l'alfa 3a, à ces ouvrages qui tous les cinq ans « donnent une vision globale de l'association, constituent une source d'information, résument et illustrent notre offre de service à destination des élus, des pouvoirs publics et de nos partenaires. »

Sans compter l'effet miroir qui vaut pour les collaborateurs et les nouveaux arrivants : Alfa3a mesure ses évolutions, mais reste bien sur la ligne de crête de ses convictions. « J'ajouterai que c'est essentiel d'avoir un retour des usagers. »

Jacques Dupoyet n'ignore pas la difficulté de ce type de communication qui ne vise pas seulement à célébrer l'événement mais à plonger en

profondeur dans une association bouillonnante. « Nous sommes un peu atypique. Nous laissons à d'autres, en toute liberté, le soin de porter un regard externe; c'était indispensable, il y a cinq ans, pour tracer le portrait de nos collaborateurs sur le départ ou à leur arrivée, et bien plus encore cette fois pour laisser s'exprimer les bénéficiaires. On nous a rendu un fier service, par le passé, en nous passant au crible et en nous demandant des comptes. Nous sommes clairs avec nousmêmes ; nous avons respecté nos engagements de transparence et nous avons appris à tenir un langage de vérité. Nous en avons tiré beaucoup de force pour affirmer nos convictions. Nos ouvrages sont lus et exploités parce qu'ils sont la preuve qu'Alfa3a fait ce qu'elle dit et dit ce qu'elle fait. »

s et une association à visages découverts

ENTRETIEN AVEC LE RESPONSABLE ÉDITORIAL. ALAIN GILBERT

« Un livre qui a le sourire »

Combien avez-vous écrit d'ouvrages sur Alfa3a ? En tout, cinq. Celui des 20 ans que j'ai rédigé seul en 1991 (c'est loin!); ensuite, et en équipe, nous avons conçu, écrit, illustré et mis en page ceux des 25 et 30 ans. Pour celui des 35 ans, l'association a préféré changer de prestataire. J'ai repris la main pour les 40 ans en 2011 et les 45 ans en 2016, toujours en équipe. Je suis le chroniqueur maison!

Quand vous dites équipe...

Ce sont les journalistes qui travaillaient dans ma société et qui se retrouvent aujourd'hui autour d'*Interaction*. Pour le premier ouvrage, Jacques Dupoyet, le directeur, savait très bien ce qu'il voulait. Pour les autres, il laissait place aux propositions pour un projet éditorial original. Tous les autres ouvrages sont collaboratifs avec une place importante laissée à l'illustration.

Oui décide du contenu ?

Avec Alfa3a, c'est vraiment très particulier. Il y a d'abord une confiance réciproque. Sans elle, et comme pour le reste, on n'avance pas. Ensuite il y a un mode opératoire propre à l'association: vous formulez une proposition sur le fond et sur la forme; on discute, on argumente. Ils valident. Ensuite c'est autonomie et responsabilité. C'est-à-dire que vous avez carte blanche jusqu'aux phases de relecture.

Et s'il y a désaccord?

Ce n'est pas le problème parce qu'on peut toujours faire valoir son point de vue. Certes, je connais bien la maison. Quoique : à chaque fois, j'ai un peu de mal à me replonger dans l'organisation des services et la multiplicité des missions, mais on retrouve très vite les fondamentaux. Depuis trente ans aussi, j'ai pu me repérer à partir de visages connus, des piliers qui ont donné à Alfa3a sa chair et son sang. Nous avons rendu hommage à cette génération sur le départ en 2011 dans une série de portraits où figuraient aussi beaucoup de petits nouveaux qui sont toujours là.



Comment est définie la thématique des ouvrages ?

Pour celui des 45 ans, nous avons retenu le thème des bénéficiaires, la liste des témoins, un sommaire, une maquette et un mode opératoire. Nous avons proposé un livre qui aurait le sourire. On ne s'est pas perdu en comités ni en palabres. Je connais peu d'organismes capables de vous laisser une telle marge de manœuvre. Ce qui ne veut pas dire qu'au final, au moment de la relecture, il n'y a pas eu débats, échanges et modifications.

Estimez-vous avoir assez de recul?

Oui, et c'est bien ça qui intéresse Alfa3a : je vois des choses qu'ils ne voient pas ou plus. Au plan « ethnographique », c'est passionnant : vous suivez pendant trente ans un organisme vivant avec lequel vous êtes en empathie ; parallèlement, vous écrivez au quotidien sur une société où les personnes ont besoin d'être accueillies, associées et accompagnées pour reprendre l'engagement de l'association qui a le mérite d'afficher ses valeurs et de vérifier si elles s'incarnent bien dans ses œuvres. D'où ma difficulté, parfois ma hantise, d'avoir à interviewer les dirigeants et les cadres dont il va falloir synthétiser les propos, sans les trahir.

Une anecdote?

De bons souvenirs quand nous étions tous à l'attelage, en équipe, et que Jacques Dupoyet s'inquiétait des délais de sortie. De belles rencontres profondes, émouvantes, comme ce moment de convivialité partagé avec les résidents de la maison relais d'Oyonnax, autour d'un café. Une résidente est venue nous rejoindre ; elle s'est tournée vers moi en me demandant : « Alors, c'est vous le nouveau ? » Ça vous remet bien à votre place.

Serez-vous du prochain, celui des 50 ans ?

Il ne m'appartient pas d'y répondre. Je suis à la fin de mon

propre livre. Alfa3a m'a permis d'en écrire de belles pages avec ces ouvrages et avec *Interaction*, et le journaliste y est sensible. On verra ensemble pour le point final, mais je trouve que les « vieux » ont du mal à laisser la place aux «jeunes ».

→ Christophe Milazzo , Aurélie Seignemartin, Annick Puvilland et Alain Gilbert pour la partie rédactionnelle et l'illustration des témoignages Corinne Bertrand, photographe professionnelle pour les autres portraits. Ce partage des contenus éditoriaux a permis d'assurer la pluralité des approches, avec un dénominateur commun : mettre la personne au centre de chaque page... comme elle est au centre des préoccupations d'Alfa3a

TOUT SAVOIR SUR CE SIXIÈME OUVRAGE



→ 100 pages...

dont la moitié est réservée à une vue en coupe de l'association (de l'historique au séminaire de réflexion du printemps dernier, en passant par l'organigramme); l'autre moitié est réservée aux portraits de bénéficiaires.

Des cartes…

Nouveauté très appréciable : la liste des 132 établissements que gère Alfa3a et la carte de leur implantation classée par activité et par département.

→ 20 portraits...

Vingt bénéficiaires ont accepté de témoigner. Ils ont été choisis dans les trois domaines d'activité de l'association : logement, enfance et loisirs, accompagnement social.

→ 2 000 exemplaires...

Paru en juin dernier, l'ouvrage est diffusé depuis début septembre auprès des salariés, des clients, des partenaires et des institutions. Disponible sur simple demande auprès de l'association.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL S'ENGAGE POUR CINQ ANS AVEC

Un bon plan pour mieux vivre

DIRECT, PRÉCIS, PRAGMATIQUE, LE PLAN HANDICAP 01 VEUT AMÉLIORER LA VIE DES PERSONNES ATTEINTES D'UN HANDICAP ET DES AIDANTS. IL S'ADRESSE À TOUS LES ÂGES ET À TOUTES LES SITUATIONS. VOICI CE PLAN FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE, RÉSUMÉ EN IMAGES.

1 • Chacun sa place, une place pour chacun



« Les personnes handicapées sont représentatives de notre société. Tout le monde est concerné pour mieux les accueillir. C'est la conviction du Conseil départemental de l'Ain! »

Muriel Luga Giraud, vice-présidente chargée des affaires sociales

2 • Le handicap a une maison ouverte à chacun



Plus proche, plus accessible en direct ou en ligne, la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) sera aussi plus individualisée. Chaque personne handicapée aura son parcours; chaque parcours aura un référent; chaque question aura sa réponse. C'est un engagement.

3 • Le soutien à domicile pour aller plus loin que le maintien



Pour les personnes handicapées aussi, vivre à domicile est bénéfique, surtout lorsqu'elles le souhaitent. Nous voulons que l'appui à cette exigence soit de qualité et bien organisé dans un réseau départemental composé de professionnels et de services compétents de l'aide à domicile. 4 • Imaginer, dessiner, construire de nouveaux logements



Vous avez des idées pour que les personnes handicapées aient un logement en ville ou au village ? Vous avez des projets ? Nous sommes prêts à vous aider si vous répondez à nos appels à projets. Pour nous, le logement est la clé indispensable pour ouvrir la société au handicap.

5 • Soutenir les parents, c'est accueillir l'enfant



Les réponses apportées aux questions que posent les handicaps et les personnes qui les portent sont de plus en plus individualisées. Nous avons fait des choix : soutenir la parentalité, favoriser l'accueil de l'enfant, veiller à son épanouissement affectif. Cette Référence Handicap s'adresse aussi bien aux parents qu'aux professionnels.

6 • Une offre de place pour chaque adulte handicapé



Une place pour chacun, c'est possible, même pour les adultes handicapés qui n'ont pas trouvé de solution.
Nous avons retenu deux leviers pour agir : adapter des logements existants ; prévoir des logements adaptés dans les programmes à venir.
À chaque fois, la proximité favorisera l'intégration.

Illustrations Anne-Isabelle Ginisti

C LE PLAN HANDICAP 01

avec le handicap

7 • Mieux répondre aux questions de l'autisme



Nous avons quatre propositions réalistes en faveur des personnes autistes. Deux sont pragmatiques : informer sur un dépistage précoce et sur comment accompagner. Les deux autres sont partenariales : créer une unité spécialisée et un foyer d'accueil médicalisé ; contribuer à la formation des professionnels.

9 • Aider ceux qui aident, notre seconde priorité



L'aide aux aidants est un engagement fort du Département. Nous avons déjà proposé des solutions pour qu'ils bénéficient de pauses (accueil temporaire, vacances adaptées, remplacement grâce au baluchonnage). Aider les aidants, c'est aussi informer et former, en appui avec les opérateurs professionnels et associatifs.

11 • Bien dans mon travail, bien dans ma vie!



Parmi les bénéficiaires du RSA, il y a des personnes qui ont une reconnaissance travailleur handicapé. Elles méritent un accompagnement particulier pour une inclusion professionnelle réussie. Nous allons lancer un appel à projets pour des actions à mener en 2018.

Le Plan Handicap 01 bénéficiera pendant six ans (2017-2022) d'un budget de 51 M € de dépenses nouvelles ou redéployées.

8 • Un tremplin pour franchir les obstacles des DYS



Nous ne restons pas indifférents aux " DYS ", ces troubles développementaux (comme la dyslexie) qui entravent le développement de l'enfant. Nous proposons un « tremplin » pour mieux s'élancer dans la vie : information, aide au dépistage, partenariat et formation avec l'Éducation nationale, soutien à l'installation de praticiens.

10 • Bien dans mes loisirs, bien dans ma vie!



Là, les idées foisonnent! Demander aux centres de loisirs d'accueillir plus d'enfants handicapés, créer des pôles de loisirs montagne, vélo, cheval, natation ou faire du Parc des Oiseaux une référence en matière de site de loisirs adapté.

12 • La boîte à idées est ouverte!



Vivre avec le handicap, c'est un état d'esprit. Il doit animer notre Département et impulser une démarche globale pour la culture, le sport, le tourisme, etc. Allons plus loin! Pourquoi ne pas créer des assises départementales et des trophées?

13 • Chacun doit donner une place aux handicaps



Notre plan est audacieux. Nous lui donnons des moyens importants pour qu'il réussisse. Il faut y contribuer en parlant de lui, dire qu'un site entièrement dédié au handicap va bientôt ouvrir, qu'un document pédagogique va sensibiliser les collègiens. Faites comme nous : prenez votre place !





NOUVEAU CAF.FR: PLUS SIMPLE, PLUS RAPIDE, PLUS INTUITIF

La Caf de l'Ain fait sa « révolution

PLUS DE LA MOITIÉ DES CONTACTS DES USAGERS AVEC LA CAF PASSENT AUJOURD'HUI PAR INTERNET, ET DE PLUS EN PLUS VIA UN SMARTPHONE. FACE À CES NOUVEAUX MODES DE COMMUNICATION, LA CAF ADAPTE SON SITE, DÉPLOIE SES POINTS NUMÉRIQUES DE PROXIMITÉ ET SIMPLIFIE SON PORTAIL PARTENAIRES.

En un clic sur smartphone

n juillet 2017, le site Internet caf.fr a enregistré plus de 29 millions de visites au niveau national. Dans l'Ain, 68 000 allocataires sur les 90 000 que comporte la Caf s'y sont connectés. En peu d'années, le web a largement détrôné l'accueil physique, le téléphone et le courrier. Encore plus rapide : l'évolution des modes de connexion, l'accès via un smartphone devançant à vitesse grand V aujourd'hui le PC.

D'où la nécessité pour la Caf d'adapter en permanence son site Internet, qui vient de connaître en juin une véritable « révolution numérique ».

Le nouveau caf.fr permet de se connecter avec une même qualité de service depuis PC, mobile ou tablette. Construit sous forme de blocs facilement « activables » au doigt, il offre une navigation aisée, sans signe superflu.

Les parcours de consultation ont été simplifiés, grâce aux tests usagers définissant les principaux cas d'usage de connexion. En un clic, la page Mon compte informe l'allocataire du dernier paiement versé et de ses droits. Tout le monde y gagne en temps : les allocataires et aussi les agents Caf afin de s'occuper des cas nécessitant, de par leur complexité ou leur sensibilité, davantage d'accompagnement, via un accueil physique sur rendez-vous.

Le site ouvre l'accès à trois espaces distincts, au design harmonisé, réservés respectivement aux allocataires et grand public (en bleu), aux partenaires (en vert), à la presse et aux institutionnels (en rose). Arborescence simplifiée et charte graphique aérée facilitent la navigation.

De quoi surfer en toute rapidité et sécurité... D'autant plus important que la démarche du 100 % dématérialisée est largement en route à la Caf, avec depuis 2016 la demande de prime d'activité en ligne. • A.P.

LE CAF.FR EN CHIFFRES

- 41° site Internet français le plus fréquenté, 1° de la catégorie Sécurité sociale, 2° de la sphère publique après pole-emploi.fr
- Dans l'Ain, 55 %
 des contacts
 usagers-Caf se font
 par Internet,
 36 % par courrier,
 5 % par téléphone,
 4 % via l'accueil
 physique.



→ Pascale Musy apporte des réponses aux questions administratives des personnes et les accompagne dans l'utilisation des services numériques.

DES POINTS NUMÉRIQUES CAF DANS CHAQUE

Apporter une

Quid des personnes qui ne sont pas familiarisées au web ou n'ont ni PC si smartphone? « Le déploiement des points numériques Caf a débuté en 2015, avec pour objectif que chaque allocataire ait un accès près de chez lui et puisse s'adresser à un professionnel pour être guidé dans ses démarches », répond Jean-Michel Ballard, directeur adjoint de la Caf de l'Ain.

Aux quatre coins de l'Ain, plus d'une quinzaine de points numériques Caf ont ainsi pris place, au sein des MSAP (Maisons de services au public), de centres sociaux, d'une mairie... Leur création se poursuit, en partenariat avec les MSAP - trois sont en projet à l'initiative des communautés des communes de Nantua, du Pays de Gex et du Plateau d'Hauteville - et la Fédération départementale des centres sociaux, « qui sont aussi des lieux privilégiés pour lutter contre la fracture numérique ».

La Caf forme chaque année les agents d'accueil des points numériques aux évolutions de ses réglementations, de son site Internet...

Caf-fr PROCHE DE VOUS

numérique »



→ Aux accueils Caf, au siège à Bourg-en-Bresse et à Oyonnax, l'espace libre-service permet de consulter le caf.fr en autonomie ou, si besoin, avec l'aide pratique d'un agent Caf.

BASSIN DE VIE

réponse rapide et directe

« La MSAP est un lieu où les personnes

savent qu'elles peuvent trouver de l'aide administrative », résume Pascale Musy, agent d'accueil à la MSAP de la Dombes*, à Châtillon-sur-Chalaronne, Du lundi au vendredi, elle recoit. conseille, quide les habitants de tous âges dans leurs démarches. Au sein de l'espace, un ordinateur est à disposition du public et un bureau fermé garantit la confidentialité. Pratique : à la même adresse, se trouvent le PAS (Point accueil solidarité) et Pôle Emploi. Du 1er janvier au 25 septembre, 29,7 % des 834 demandes concernaient l'emploi et la formation, 15,8 % le social (prestations Caf, RSA...), 14,3 % la santé, 13,4 % le logement, 9,2 % la retraite. « À la rentrée, beaucoup portent sur la prime d'activité et le logement. » Les dispositifs sociaux n'ont plus de secret pour elle : « Je suis formée par les partenaires. Si je ne peux pas répondre directement, pour une demande sur un dossier compliqué par exemple, je joins

la Caf via une adresse mail dédiée et j'ai

la réponse très vite ou, dans certains cas,

la Caf contacte directement l'usager. Le

partenariat se passe vraiment très bien. » Porté par la Communauté de communes de la Dombes, le poste de Pascale est passé à plein temps en janvier 2017. « Un jour d'ouverture a été ajouté : le lundi. Dans la semaine, l'amplitude horaire a été adaptée pour permettre aux personnes qui travaillent de venir le soir ou à midi : le mardi, avec une ouverture jusqu'à 18h45, est très fréquenté! » En déploiement aussi est l'amplitude géographique. Une deuxième agent d'accueil a été recrutée, afin d'ouvrir à partir d'octobre des permanences hebdomadaires dans les mairies de Châtillon-la-Palud, Neuville-les-Dames, Saint-André-de-Corcy, Saint-Paul-de-Varax et Villars-les-Dombes. D'autre part, les secrétaires de mairie de Birieux, Saint-Georges-sur-Renon et Sandrans assureront un accueil MSAP de premier niveau, formation à l'appui et matérie fourni par la Caf.

* Ex-RSP (Relais services publics), premier créé dans l'Ain en 2008, avec pour partenaires la Caf, Pôle Emploi et le Département, rejoints en 2010 par la CPAM, la Carsat, la CCI, la Chambre de métiers, et la MSA en 2017.

Espace Partenaires

Un bouquet de services en un point unique

Tout comme l'espace Allocataires, le nouvel espace Partenaires du caf.fr ouvre l'accès à des infos généralistes Caf et à un compte sécurisé, permettant à l'utilisateur, selon son degré d'habilitation, d'accéder aux services en ligne nécessaires au traitement et suivi d'un dossier. « L'accès se fait avec un mot de passe, connu uniquement par l'utilisateur, de huit à vingt caractères, avec majuscules, minuscules, lettres, chiffres, caractères spéciaux, qui doit être changé chaque année, et avec un identifiant », précise Farida Bouchlagem, responsable du pôle offre de services.

Premier service mis en ligne: le CDAP (Consultation des dossiers allocataires par les partenaires) qui, depuis un an, remplace le Caf Pro. Mi-septembre, 110 conventions de partenariat avaient déjà été signées. Au terme de son déploiement, en juin 2018, il comptera 158 partenaires conventionnés et 1 106 habilitations délivrées. « La gestion des habilitations est gérée par les partenaires, ce qui est nouveau. La Caf peut veiller à s'assurer qu'il n'y a pas de connexions atypiques.

Prochains services: Omega, qui permettra aux prestataires (structures petite enfance, centres de loisirs...) d'enregistrer leurs données utiles; un extranet dédié pour les bailleurs sociaux qui remplacera le QL web, avec de nouvelles fonctionnalités pour déclarer loyers, impayés et autres infos.

d'abus de connexion... »

La transformation numérique s'accompagne de communication : quatre réunions d'information ont été organisées en février, à l'attention des partenaires, à Bourg, Trévoux, Bellegarde et Ambérieu-en-Bugey.



LES CENTRES SOCIAUX D'OYONNAX VIENNENT DE TENIR LEURS

L'accompagnement des jeunes se

À LA DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ ET DES FINANCEURS, PROFESSIONNELS ET BÉNÉVOLES DES CENTRES SOCIAUX D'OYONNAX ONT TENU LEURS ASSISES LE 21 SEPTEMBRE. UNE JOURNÉE DE RÉFLEXION COLLECTIVE ET D'ÉCHANGES POUR PENSER L'ENGAGEMENT, L'ACCOMPAGNEMENT ET LES POSTURES À ADOPTER EN DIRECTION DE LA JEUNESSE.

evant l'importance de la tâche, les outils devaient être solides. C'est dans cette optique que l'URACS (Union Rhône-Alpes des centres sociaux) est venue présenter les conclusions d'une recherche-action menée dans dix-sept centres sociaux.

Arrêter de chercher des solutions

Le postulat est volontairement provocateur, mais la



→ Pour Fabrice Gout, directeur de l'URACS, les centres sociaux doivent tendre vers un rôle « d'intermédiateur » offrant des espaces de dialogue.

recherche a démontré la nécessité de changer de perspective. Pour les travailleurs sociaux, la norme consiste à réfléchir aux problèmes puis à essayer de trouver une solution. Une posture confortable pour tous mais qui risque de masquer les vraies solutions car elle nie le pouvoir d'agir des jeunes. Plus question de faire à leur place, mais bien de les orienter vers la solution en mobilisant leurs ressources. Il est nécessaire d'accompagner les dynamiques sociales : l'engagement n'a pas disparu, il revêt simplement des formes différentes, dans d'autres secteurs.

Entendre les jeunes

La reconnaissance des jeunes est centrale : ils souhaitent s'exprimer, mais ne sont pas entendus. Les centres sociaux ne permettent plus d'engager un dialogue qui prend place à l'extérieur ou sur les réseaux sociaux. Un constat déjà intégré par la CAF qui déploie dans l'Ain son dispositif « Promeneurs du net » offrant une présence éducative en ligne. Au-delà du virtuel, il s'agit de faire le premier pas, de sortir des murs pour entendre la voix des jeunes. Une attitude qui impose de déconstruire les réflexes anciens développés par tous et de réviser en profondeur la formation pour renforcer le statut et la légitimité de l'animateur. • Ch. M.

RACHID MOUSSAID ET SAFOUANE EL BJAOUI, ANIMATEURS 16-25 ANS AU CENTRE SOCIAL OUEST

Les 16-25 ans sont le thermostat du quartier

« Il faut travailler avec eux sur la longue durée. Pour les animateurs, le problème est de positionner sans oublier la formation : il n'y a pas de ciblage spécifique sur les 16-25. On travaille en partenariat, mais parfois, on s'entrechoque.

Entre un animateur et un éducateur, il n'y a pas le même statut, la même légitimité. Mais travailler ensemble est une bonne chose : la ville a mis en place des médiateurs pour tout le bassin. Ils facilitent les échanges, nous donnent un coup de main.

Notre travail reste polyvalent. On doit faire du lien. Pour ça, il faut comprendre le code de la rue sinon on passe

à côté des demandes des jeunes. Ils sont confrontés à une réalité différente et certains n'ont pas le choix. C'est comme des poupées russes : s'intégrer dans le quartier reste une forme d'intégration. On nous demande une présence, un dialogue. Il nous faut entrer dans l'espace et être comme eux, travailler à partir d'en bas. Les jeunes nous connaissent et nous reconnaissent : on est légitime parce qu'on est neutre par rapport aux institutions. Au final, notre rôle, c'est d'être des médiateurs entre les jeunes et les partenaires. Quand on n'a pas la réponse, on les oriente et, à l'inverse, les institutions peuvent s'appuyer sur nous pour restaurer le dialogue. »

« tricotera » ensemble



Points de vue différents, ambition commune

Rabia Mascri, présidente du centre social Ouest :

« Ces assises sont l'occasion d'échanger sur nos projets et d'améliorer nos actions communes. Il est important que professionnels et bénévoles puissent communiquer, évaluer les actions réalisées pour rester au plus près des besoins des jeunes. » Elle a toutefois regretté que le choix d'un jeudi empêche certains bénévoles de participer.

Marie-Claire Laurent-Sanna, directrice de la Caf de l'Ain :

« La jeunesse est une richesse mais elle rencontre un certain nombre de problèmes spécifiques. Il faut travailler ensemble pour obtenir des réponses constructives et positives, sortir le nez du guidon pour réfléchir et agir. Sans les acteurs de terrain, la politique sociale ne se fait pas. Ils rencontrent



→ Dans les ateliers de l'après-midi, les participants devaient toujours voir le verre à moitié plein. Objectif : trouver des « petits pas » sur lesquels chacun est prêt à s'engager et à agir pour faire bouger les choses.

des soucis avec les contraintes financières et les injonctions qui les obligent à tricoter des réponses. Ils savent faire de belles œuvres mais il ne faut pas avoir le réflexe de se recentrer sur sa structure. »

Évelyne Volan, adjointe déléguée à l'éducation :

« Le centre social doit rester un portail pour accueillir et renseigner mais il doit aussi organiser des activités pour chacun, en coconstruction dans ses locaux et à l'extérieur. Tous les professionnels doivent aller vers les habitants et plus particulièrement vers les jeunes adultes. Il est nécessaire de repenser le fonctionnement. Une place importante doit être laissée à l'évaluation et à l'innovation. L'enjeu est de ne pas fidéliser certains bénéficiaires. Il faut œuvrer dans l'intérêt général et ne pas éloigner les invisibles, ces personnes déjà exclues et éloignées de tout. »

Jean-Yves Anguilley, directeur du centre social Ouest :

« La journée a permis de prendre de la distance et de se confronter à des expériences réelles. Elle a servi à s'interroger sur les blocages que peuvent ressentir les professionnels. Dans un contexte de renouvellement du contrat de projet, la jeunesse apparaît incontournable. La richesse des débats et la diversité des personnes présentes paraissent la meilleure preuve des attentes concernant cette journée mais aussi de sa réussite. » → Directeurs, animateurs, éducateurs, élus, représentants de la mairie, de la Caf, de la Fédération départementale et régionale des centres sociaux : tous ont planché sur des pistes pour mieux accompagner les jeunes.

→ Et maintenant ?

À la fin des assises, tous les participants s'accordaient sur un point : une journée isolée n'a pas de sens. Pour Jean-Yves Anguilley, elle n'était qu'un point de départ : « On va regarder ce qui va ressortir mais il y aura besoin d'autres temps avec les acteurs sociaux. Pour le moment, rien n'est défini mais on voit bien qu'il y a un besoin réel. » S'il n'est pas toujours facile de déconstruire son point de vue, tous les participants ont pris conscience que, pour avancer et arriver à destination, il est parfois préférable de faire des petits pas plutôt que des bonds de trois mètres.



B O U R G





→ « Lutter contre l'isolement et la perte d'autonomie des personnes âgées est un engagement fort qui deviendra une priorité dans la future convention d'utilité sociale », souligne la directrice de Bourg Habitat. Une volonté qui implique un nouvel enjeu : « Comment développer les partenariats pour apporter davantage de services à domicile de façon plus prégnante ? » La question reste ouverte.

BOURG HABITAT SE MOBILISE POUR LE LOGEMENT DES PERS

Un chez-soi pour bien vieillir, en

ZOOM SUR LA MARPA DE SAINT-JULIEN-SUR-REYSSOUZE, OUVERTE DEPUIS DÉCEMBRE 2016, ET LE PROJET HAISSOR À NIVIGNE-ET-SURAN.

Prévenir le vieillissement et la perte d'autonomie : l'objectif ne relève pas seulement des services sociaux, médico-sociaux et d'aide à la personne. Il s'inscrit pleinement aussi dans la volonté des bailleurs sociaux et a même été officialisé via la signature en 2015 d'une convention entre l'État et l'Union sociale pour l'habitat (USH). « Plus d'un million de personnes âgées habitent un logement social en France. À Bourg Habitat, un quart des chefs de famille locataires ont plus de 65 ans, dont près de 19 % plus de 85 ans. C'est un enjeu auquel il faut répondre soit avec des dispositifs spécifiques, soit dans les politiques d'amélioration de l'habitat », rappelle Marine Daniel-Chosson, directrice de Bourg Habitat.

Côté adaptation du logement, le bailleur social veille aux besoins des locataires, en lien avec les services sociaux et le club des aînés burgien. Les réaménagements de salles de bains se succèdent au rythme d'une soixantaine par an. Moins simple lorsqu'il s'agit parfois de proposer au locataire de quitter son logis au troisième étage sans ascenseur pour un autre, plus pratique... « C'est un

public sensible, attaché à son logement, qui ne souhaite pas déménager. » Mot-clé : accompagner la personne.

En partenariat avec les communes

Côté logement spécifique, Bourg Habitat se mobilise, en partenariat avec les collectivités locales. Après la création des Petites unités de vie (PUV) de Péronnas et de Saint-Denis-lès-Bourg en 2007, de seize logements adaptés à Meillonnas en 2014, d'une résidence intergénérationnelle près du centre-ville de Bourg-en-Bresse en 2015, Bourg Habitat posait, la même année, la première pierre de la Marpa de Saint-Julien-sur-Reyssouze, aujourd'hui en service.

En parallèle, se profilait le projet de la Maison du Moulin, lancé par la commune de Chavannes-sur-Suran et retenu par le Département dans le cadre de l'appel à projets Haissor*. Actuellement en construction, elle ouvrira ses portes en 2018. Entre-temps, Bourg Habitat a répondu à un deuxième appel à projets Haissor à Tossiat. Réponse cet automne. • A.P.

* Habitat intégré service solidaire regroupé

→ Confort, calme et convivialité

À Saint-Julien-sur-Reyssouze, la volonté communale de créer une Marpa était de longue date. Les premiers locataires des vingt-deux appartements se sont installés, avec leurs meubles, en décembre 2016. D'autres ont d'abord testé les lieux, grâce au logement d'accueil temporaire.

Chaque résident a sa kitchenette mais le service de restauration collective, avec ses petits plats préparés sur place et servis dans la conviviale salle à manger, est fort apprécié. Tous y déjeunent, la plupart y dînent et quelques-uns s'y retrouvent aussi pour le café-thé-tartines du matin.

« Ce qui m'a plu dans les Marpa*, c'est le côté familial: on n'est pas trop nombreux, j'apprécie la gentillesse du personnel, et la maison est neuve, on est bien logés », résume Gisèle, 90 ans. « C'est vraiment bien d'avoir une salle climatisée » précise Sylvie, 66 ans.

Marc, 88 ans, et Bernard, 65 ans - le plus jeune résident -, habitaient auparavant à cinq cents mètres l'un de l'autre, au village, mais ne se connaissaient pas. Les liens se créent vite. « Ici, tout le monde est agréable » affirme la doyenne, Jacqueline, 94 ans, venue de la région parisienne. « On s'accepte avec nos différences » ajoute Marie, 80 ans, qui savoure le calme de la campagne. Elle faisait partie d'une chorale dans la Loire, elle en a retrouvé une au village. Peut-être









ONNES ÂGÉES

ville ou au village



Une domotique adaptée

Habitat réaménagé ou neuf, tout est étudié et conçu pour faciliter le quotidien de la personne âgée, en collaboration avec des architectes sensibilisés à ces questions. Marpa ou Haissor, les logements sont en rez-dechaussée, avec douche à l'italienne avec siège et barre d'appui, hauteur adaptée du plan de travail de la cuisine et autres détails pratiques. À la future Maison du Moulin, à Nivigne-sur-Suran, les six appartements Haissor seront équipés d'un système domotique, simple à utiliser, permettant de gérer avec une seule interface l'éclairage, le chauffage, l'ouverture des volets roulants, la télé-alarme, le vidéophone...

→ À Nivigne-et-Suran, les six logements Haissor seront implantés au cœur du futur écoquartier Le Pré du Moulin, près des services, des commerces et des animations. Un atout pour prévenir la perte d'autonomie et rester jeune!

un petit groupe de chant verra-t-il le jour à la maison...

L'agenda des animations s'étoffe aussi : ateliers cuisine, prévention des chutes, décoration... Le jeu de Scrabble a sa championne. Les enfants du centre de loisirs et du conseil municipal jeunes sont les bienvenus. Des liens se créent avec les Marpa de Grièges et Pont-de-Vaux, via des sorties communes.

* Maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie



Trois questions à Bernard Prin, maire de Nivigne-et-Suran* « Créer des lieux de vie et de rencontre »

→ Comment est né ce projet Haissor ?

Le projet d'écoquartier du Pré du Moulin est né dès 2008.
La commune de Chavannes-sur-Suran avait pu obtenir la maîtrise foncière d'une des dernières parcelles constructibles, via l'EPF**, avec l'idée de construire des logements adaptés pour des personnes âgées. Il ne fallait pas rater le coche : nous ne voulions surtout pas d'un lotissement supplémentaire mais d'un nouveau quartier, près du

bourg, avec une mixité sociale, des lieux de vie, de rencontre. Début 2010, une commission d'élus et d'habitants a travaillé sur le projet. Une étude d'approche environnementale de l'urbanisme (AEU) a été menée. Le dispositif Haissor est arrivé au bon moment, fin 2012, pour donner une nouvelle dimension. C'est vraiment un travail d'équipe entre les trois parties : la commune, Bourg Habitat et l'ADMR des Deux Vallées, qui aura un rôle très important dans la veille socio-gérontologique.

→ Quel visage aura ce nouveau quartier?

Il comprendra un petit collectif, la Maison



→ « Bourg Habitat a tout de suite été très motivé par le projet et s'est vraiment investi » apprécie B. Prin.

du Moulin, de 6 logements pour les personnes âgées au rez-de-chaussée et 7 à l'étage, 3 pavillons T4 locatifs, une dizaine de lots libres, une salle de quartier pour le club du troisième âge et les associations, une place, une halle, des jardins partagés, des cheminements doux...

Quel enjeu pour la commune ?

20 % des 650 habitants ont plus de 60 ans, dont la moitié plus de 70 ans. La Maison

du Moulin permettra de bien vieillir au village, éviter le sentiment d'isolement que les personnes âgées peuvent parfois ressentir. Les communes rurales sont très contraintes par le SCOT, qui limite la hausse de la population à 1 % par an. Le Pré du Moulin représente l'urbanisation des 10/15 ans à venir : le nouvel écoquartier amènera une soixantaine d'habitants supplémentaires, une dynamique qui permet de faire vivre l'école, les commerces...

* Commune née au 01/01/17, regroupant Chavannes-sur-Suran et Germagnat

** Établissement public foncier



OFFRE DE SERVICES À BELLEGARDE

Le foyer des Floralies ouvre un nouve

APRÈS TRENTE ANS DE BONS ET LOYAUX SERVICES, LE FOYER DE MUSINENS A CÉDÉ LA PLACE À UN NOUVEAU SERVICE D'HÉBERGEMENT DANS LE QUARTIER DES FLORALIES. UN DÉMÉNAGEMENT QUI S'ACCOMPAGNE D'UNE REFONTE TOTALE DE L'OFFRE DE SERVICES SUR LE TERRITOIRE DE BELLEGARDE.



→ Le nouveau foyer est une réussite partenariale. Le terrain a été trouvé par la ville de Bellegarde et la réalisation a été confiée à la Semcoda. Au cœur de la ville, il est à proximité des centres commerciaux et bien desservi par les bus.

son ouverture en 1989, le foyer de Musinens était à la pointe : chambres individuelles, douche pour chaque résident, localisation dans la ville. Mais, en 2010, sa non-conformité oblige à envisager son remplacement. À une période où les personnes en situation de handicap ont gagné en espérance de vie et aspirent à l'autonomie, plus question de reconstruire à l'identique. « Il faut savoir se remettre en question. On passe d'un hébergement de trente-sept lits à l'ouverture de trois services » résume Bernard Genevrier, directeur de l'établissement.

Un déménagement progressif

Préparé depuis le début de la décennie, le déménagement a eu lieu mi-septembre. L'occasion de mettre un terme à une grande attente exprimée par les résidents. Pour éviter une rupture trop brutale, l'anticipation s'imposait. Certains occupaient l'ancien foyer depuis son ouverture et appréhendaient leur premier déménagement.

Des visites ont été organisées en amont pour s'approprier le nouveau site et dissiper les craintes. Chacun a pu repérer les lieux, mettre son nom et sa photo sur la porte de sa chambre. Ensuite, étage par étage, chacun a laissé derrière lui la rue Musinens pour le lotissement des Floralies. Le 20 septembre au soir, les vingt-quatre chambres étaient occupées.

Une nouvelle offre

Conformément aux nouvelles attentes des usagers, le nombre de places en internat est en baisse : le nouveau foyer comprend treize lits de moins. Pour éviter toute rupture brutale de parcours, cette diminution a été préparée depuis plusieurs années. Des réorientations vers des structures plus adaptées ont eu lieu tandis que les anciens logements de fonction du foyer avaient été reconvertis pour sensibiliser les résidents les plus autonomes à une vie indépendante. • **Ch. M.**

Premières fois

Quelques jours après le déménagement dans le nouveau foyer des Floralies, les derniers détails restent à finaliser.

L'intérieur sent encore le neuf. Les locaux sont modernes, colorés et lumineux, bien loin de l'image d'Épinal que l'on pourrait se faire d'un foyer. Les derniers ajustements sont en cours mais, déjà, plus personne ne se perd. « Le foyer est énorme mais on arrive à se repérer » confie Gabriel, un résident.

Depuis la semaine passée, il a pris possession de sa nouvelle chambre. 20 m², des sanitaires privés et un balcon : l'ambiance change de Musinens. Avec sa compagne, Laurence, ils disposent de chambres de couple. Un besoin important pour les résidents qui n'était pas pris en compte dans l'ancien foyer. Dorénavant, une porte fait communiquer leurs deux chambres, sans avoir besoin de sortir dans le couloir.



au chapitre

Une offre de service à la pointe pour Bellegarde

Au-delà du foyer, l'ambition de l'Adapei pour cette rentrée est une réorganisation complète de son offre de service sur le territoire de Bellegarde.

→ Deux nouveaux services

Depuis le 1er octobre, les plus autonomes peuvent compter sur le soutien d'un SAVS (Service d'accompagnement à la vie sociale). Vingt-deux personnes vivant en appartement peuvent bénéficier d'un suivi hebdomadaire ou bimensuel à domicile assuré par deux éducateurs. Un accompagnement administratif, juridique, personnel, professionnel ou logistique avec un seul but: garantir l'autonomie. À son lancement, dixhuit personnes étaient déjà suivies. Pour les personnes les plus fragiles dans l'incapacité de travailler en ESAT, un Service d'accueil de jour (SAJ) a été ouvert. Huit des dix places ouvertes ont déjà été attribuées. « On a fait le choix de ne pas complètement saturer. À l'ouverture d'un service, on a rapidement d'autres demandes de personnes qui ne le connaissaient pas » explique Bernard Genevrier.

En face du foyer, dans un petit bâtiment flambant neuf, six appartements accueillent des résidents. Une étape intermédiaire qui permet d'expérimenter la vie en autonomie sur le long terme tout en conservant une proximité avec le SAVS. « Ce sont des personnes qui ont vécu trente ans dans un foyer. Ils veulent vivre à l'extérieur mais ont plus de difficulté à s'adapter, décrit Bernard Genevrier. C'est un tremplin entre l'hébergement

complet et la vie sociale en appartement. Ils sont autonomes mais un éducateur passe les voir deux fois par semaine. Ils sont un petit peu plus protégés. » Prenant en considération les nouvelles lois, normes et besoins des personnes en situation de handicap, le nouvel ensemble laisse derrière lui l'ancien modèle comprenant trente-sept places d'internat pour cinquante-trois accompagnements adaptés au projet de vie de chacun.

→ D'autres projets à plus long terme

D'ici six mois, le foyer disposera également de deux places d'accueil temporaire. Ces solutions d'urgence pourront être mobilisées dans différents cas : dégradation d'une situation, attente d'un changement d'établissement ou comme solution de répit pour les personnes aidées à domicile.

Sans oublier le projet d'équipe mobile, pensé en lien avec la reconstruction de l'EHPAD de la Croix-Rouge. Le nouvel établissement, dont les travaux n'ont pas encore débuté, doit accueillir treize lits pour des personnes handicapées mentales. Un public aux besoins particuliers qui nécessite notamment un travail sur le maintien du lien social. Pour y parvenir, l'Adapei mettra sur pied une équipe mobile capable d'intervenir et d'assurer des formations en lien avec l'EHPAD.

Faire rimer adaptation et reconversion

Pour les professionnels, la nouvelle offre de services implique des reconversions. « Tous les personnels se sont repositionnés dans leur vie professionnelle pour répondre à la demande et aux besoins des personnes en situation de handicap. Je tiens à les remercier » précise Bernard Genevrier.

Pour rompre, à budget égal, avec le modèle du foyer classique, il a fallu adopter un nouveau fonctionnement. Un éducateur spécialisé et deux monitrices-éducatrices ont suivi une formation pour le nouveau SAVS. Neuf autres ont modifié leurs horaires pour s'occuper du foyer d'hébergement et du SAJ. Le passage d'une cuisine de fabrication à une cuisine de remise en température a imposé des changements aux services généraux. Des changements qui, au final, vont dans l'intérêt des usagers. « Avoir l'ESAT à côté et le SAJ dans les locaux est vraiment une plus-value » conclut Bernard Genevrier. « Il nous reste maintenant à construire une vie sociale de voisinage. On a cœur de s'intégrer dans le territoire comme c'était le cas à Musinens. »



→ À midi, c'est l'effervescence. Certains ont déjà profité de la nouvelle salle à manger depuis quelques jours. Mais pour les ouvriers d'ESAT vivant en appartement, c'est une première. Alors que certains ont déjà trouvé leur coin, tous s'accordent sur une chose : « On est bien ici, ça change et ça fait plaisir ». La quiétude, la modernité et la possibilité de manger dehors, tous paraissent trouver leur compte. « On peut aller à pied jusqu'à l'ESAT en quinze minutes. Avant il en fallait trente ». « Mais il y a un petit souci : les radiateurs ne marchent pas encore! »



→ FICHE ACTION



→ Agent de développement local de l'intégration à Alfa3a, Samia Abbou coordonne l'accueil des familles syriennes.

DES PARTENARIATS ACTIFS

L'action s'effectue avec l'appui technique de Forum Réfugiés, en lien avec la Préfecture et avec le soutien de tout un réseau de partenaires locaux. « Tout le monde s'est vraiment mobilisé, tout de suite », souligne Samia Abbou. Dès l'arrivée de la première famille, les associations caritatives, Croix-Rouge, Secours catholique, Restos du cœur, ont offert aide alimentaire, vêtements et autres dons, y compris durant leur fermeture d'été. L'ARS (Agence régionale de santé) a apporté son précieux concours, en sensibilisant les centres hospitalier et psychiatrique, le Conseil de l'ordre des médecins... Idem côté école, avec l'Éducation nationale, et côté loisirs et services divers avec les centres sociaux. Les maires des communes d'accueil ont été informés puis conviés à une réunion fin août, avec les services de l'État et les partenaires. « On espère organiser une rencontre entre les élus, les familles, les habitants, à Belley. » Des liens se créent aussi entre les familles. À Belley, une mère parlant anglais facilite volontiers la traduction. À Saint-Rambert-en-Bugey, par pur hasard, les deux familles - logées, qui plus est, dans la même maison comprenant plusieurs appartements - se connaissaient : elles s'étaient rencontrées et avaient sympathisé dans un camp en Turquie.

→ À Belley, trois familles sont logées à la résidence sociale Clos Dubost — où les deux chargées d'accompagnement ont également leur bureau — et quatre en appartement dans le parc locatif diffus



Bienvenue aux familles réfugiées syriennes

LE DISPOSITIF ARISE D'ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DE FAMILLES SYRIENNES, ENTIÈREMENT FINANCÉ PAR DES FONDS EUROPÉENS, EST À L'ŒUVRE DANS L'AIN. UNE MISSION SUR TROIS ANS, CONFIÉE À ALFA3A.

Un engagement national

La France s'est engagée à accueillir d'ici fin 2017 près de dix mille réfugiés syriens, venus des camps de Turquie ou du Liban. Suite à l'appel à projets national, Alfa3a participe à cet engagement, en partenariat avec Forum Réfugiés.

Objectif dans l'Ain : accueillir dix familles par an, sur trois ans, avec un accompagnement d'un an, visant l'intégration.

Top départ le 25 juillet, avec l'arrivée d'une première famille, suivie de quatre le 27, une le 2 août, trois en septembre et une en octobre.

→ Sur le terrain

Placées sous statut de protection du HCR (Haut-commissariat aux réfugiés), les familles ont choisi la France. Une vidéo informative leur a été diffusée. « L'accueil débute dès l'arrivée à l'aéroport, avec un traducteur », précise Samia Abbou, agent de développement local de l'intégration à Alfa3a, qui coordonne l'action. Le poste de chargé d'accompagnement créé pour cette mission a été confié à Stéphanie Tavascia, recrutée, et Sabine Maurin, responsable de résidence sociale à Belley, chacune à mi-temps et aux compétences complémentaires. Sept familles sont logées à Belley, appartements Alfa3a – ou bailleurs

deux à Saint-Rambert, une à Ambérieu-en-Bugey, dans des appartements Alfa3a – ou bailleurs sociaux –, en sous-location avec glissement de bail dès obtention des droits au RSA. En 2018, de nouvelles familles s'installeront à Bourg-en-Bresse ou Ambérieu-en-Bugey.

→ Un accompagnement renforcé

Au quotidien, l'accompagnement se conjugue au sens large : démarches liées au statut, ouverture des droits sociaux, signature du Contrat d'intégration républicaine (CIR), scolarisation des enfants, aide au budget, parcours santé, apprentissage du français, projet professionnel, aide à l'accès au marché du travail...

« Le parcours langue de 200 h est intensif. L'OFII* a facilité les choses en organisant à Belley plutôt qu'à Lyon une formation FLE (français langue étrangère) pour un groupe de quatorze adultes. Elle démarre mi-octobre. » Les personnes ayant ensuite un projet d'emploi avancé peuvent bénéficier d'une formation au français professionnel.

* Office français de l'immigration et de l'intégration

→ Réalisé par le Fonds asile migration et intégration (FAMI), la Direction générale des étrangers en France (DGEF) et la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL), ce livret est distribué aux partenaires de l'accueil des familles.





→ Stéphanie Tavascia et Sabine Maurin apportent un accompagnement individuel renforcé aux familles réinstallées.

DOSSIER -> -> Rentrée scolaire



L'école hors les rangs

L'ÉCOLE DE 2017 ÉVOLUE, INTÈGRE, SE **DIVERSIFIE. ELLE ÉCOUTE. S'OUVRE AUX** PARTENAIRES, S'ADAPTE. EN RÉSUMÉ, ELLE SE MÉTAMORPHOSE. CE DOSSIER NE PRÉTEND PAS DRESSER **UN PORTRAIT EXHAUSTIF DE TOUTES** LES FACETTES DE L'ÉCOLE ACTUELLE. IL PRÉSENTE, AU CONTRAIRE, UNE MOSAÏOUE D'INITIATIVES ET DE POINTS DE VUE SORTANT DE L'IMAGE TRADITIONNELLE DE L'ÉCOLE. **QU'IL S'AGISSE DE L'ACCUEIL DE PUBLICS HÉTÉROGÈNES, DE FORMES** D'ACCOMPAGNEMENT DIFFÉRENTES **OU DE POINTS DE VUE DISCORDANTS. UNE IDÉE FINIT PAR S'IMPOSER:** L'ÉCOLE DU FUTUR SERA PARTENARIALE.

Maintenir une scolarité

en dehors de la classe

En septembre 2015, Julien fait sa rentrée en CM2 comme des millions d'écoliers. Mais, suite au décès brutal de son grand-père, tout bascule et son rapport à l'école change: il se renferme sur lui-même, ne veut plus aller à la cantine, en étude. « Il ne voulait pas se lever le matin mais ne savait pas comment le dire » raconte Emmanuelle, sa mère. Jusqu'au matin d'avril où il n'a plus pu y aller.

Ces symptômes relèvent de la « phobie scolaire ». « On était démunis, c'était l'horreur » se souvient sa mère. « On était aussi mal l'un que l'autre. On a essayé de mettre des choses en place avec la directrice. On est passé par tous les médecins mais on avait l'impression que personne ne nous comprenait. »

Julien est déscolarisé depuis plusieurs semaines quand la directrice conseille à ses parents de se rapprocher du SAPAD (Service d'assistance pédagogique à domicile). Là, ils trouvent écoute et réconfort : « On s'appelait régulièrement. Ça m'a fait énormément de bien. Il était trop tard pour mettre en place des cours mais je pensais qu'il irait au collège en septembre. À la rentrée, c'était impossible. » À partir de là, des cours individuels sont mis en place. Assurés par trois professeurs du collège, ils ont lieu dans l'établissement, en décalage par rapport aux heures de cours. En parallèle, un travail avec un psychologue apaise les tensions : tous acceptent que, pendant un temps, Julien n'irait plus à l'école.

Au fil des mois, Julien reprend confiance et réintègre des cours. En février, il se sent prêt à reprendre le collège avec un suivi psychologique. « Aujourd'hui, il est passé en 5° » explique Emmanuelle. « J'ai un moment de doute quand il part mais on en est sorti, il est guéri. »

DOSSIER RÉDIGÉ PAR CHRISTOPHE MILAZZO PHOTOS DE CORINNE BERTRAND

DOSSIER

L'encadrement

En primaire, le département compte 5,24 professeurs pour 100 élèves, une hausse de 3% depuis deux ans pour rattraper le retard du département. Le nombre moyen d'élèves par classe dans le primaire (23,97) est en baisse. À l'inverse, il est à la hausse dans le secondaire (25,56).

■ L'école inclusive

3 600 élèves en situation de handicap scolarisés dans l'Ain dont les trois quarts en milieu ordinaire.

1 127 élèves bénéficient d'un auxiliaire de vie scolaire (AVS) individuel.

1 072 sont accueillis dans des dispositifs adaptés tels que les ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) disposant d'un AVS collectif. Elles accueillent partiellement les élèves pour leur fournir une aide à la compréhension des apprentissages. Le reste du temps, ils sont inclus dans des classes ordinaires.

Des obstacles

Le rapport annuel enfant du défenseur des droits relève que 23 % des saisines touchent le droit à l'éducation. En hausse, elles concernent les obstacles à l'accès à l'école et touchent les plus vulnérables.

Un suivi pour la scolarité des enfants de gens du voyage
Généralement bonne jusqu'en CM2, la situation se dégrade souvent au collège

situation se dégrade souvent au collège (grande structure, mélange avec d'autres communautés). Depuis la rentrée, un référent est en place sur Bourg. Par un suivi, de la médiation, un rôle de relais et de formateur, il favorise la continuité entre l'école et le collège.

■ La situation des allophones

- 421 dans le premier degré
- 350 au collège
- 52 en lycée
- 37 en MLDS (Mission de lutte contre le décrochage scolaire)
- 14 au dispositif pour arrivants analphabètes allophones d'Ambérieu, (16-18 ans non francophones illettrés)
 37 langues différentes (majorité
- 37 langues differentes (majorite d'italophones, d'albanophones et d'arabophones).

L'ÉCOLE POUR TOUS

Pour ces sept enfants avec autisme, une scolarité ordinaire serait impossible, même avec un AVS. Pourtant, chaque jour, ils prennent la direction de l'école des Grands Chênes de Prévessin-Moëns. Là, ils intègrent l'Unité d'enseignement maternelle (UEM) des PEP01, une structure unique dans l'Ain qui mêle expertise médico-sociale et inclusion scolaire. « Ce n'est pas une classe à part, on est dans l'école » explique Maxime Charbonnier, enseignant spécialisé. « Il y a des moments où ils doivent être entre eux mais il y a une idée d'échanges. L'objectif est qu'ils acquièrent les préreguis pour devenir des élèves. »



Accueillir l'autre

En 2016, l'Ain a accueilli 874 élèves allophones nouvellement arrivés (EANA). Sur un an, leur nombre a augmenté d'un tiers. « C'est une vraie priorité. Nous avons mis des moyens en terme de formation et de carte scolaire » estime Claude Charbonnier, inspectrice de l'Éducation nationale adjointe. Dès l'arrivée de la famille, une visite de l'établissement est organisée tandis que l'enfant est testé dans sa langue. Une fois inscrit, il a droit à douze mois d'apprentissage du français, vingt-quatre pour les jeunes jamais scolarisés. Ce temps sert à poser des bases pour que l'enfant apprenne de lui-même, au contact des autres. Les EANA sont inscrits dans leur classe d'âge au sein de trente-six écoles ordinaires. Ils suivent certaines matières et sortent de la classe pour les cours de français assurés par douze enseignants itinérants. « L'inclusion est très importante. Le vrai enjeu, c'est l'interaction » explique



Carine Bonnet-Ballet, chargée de mission scolarisation des EANA. Douze collèges et quatre lycées les accueillent par la suite où ils bénéficient d'un emploi du temps sur mesure pour se rendre en cours de français. L'accompagnement impose de travailler avec Alfa3a, le Réseau éducation sans frontières, Tremplin et les communes. Des formations sont indispensables, y compris auprès des enseignants des écoles ordinaires.





ET AVEC TOUS



Valoriser l'inclusion

Un cheminement progressif

Les enfants se retrouvent ensemble pour la récréation et le déieuner avec pour objectif de favoriser le mélange, les échanges. Dès l'an dernier, tous les enfants de l'UEM on bénéficié de temps d'inclusion quotidiens en classe ordinaire selon leur profil et avec un éducateur : d'une minute à trois quarts d'heure pour le plus avancé. « Il en est déjà à quatre demi-journées par semaine cette année. L'objectif est de s'approcher du 100 % et d'aller en CP ordinaire » précise Maxime Charbonnier.

Si tous ne connaîtront pas le même parcours, les évaluations montrent une

Face à des profils hétérogènes, l'enseignant et les quatre éducateurs mettent en place des programmes individualisés basés sur des évaluations et l'appui d'une neuropsychologue et d'une psychomotricienne.

vraie progression d'ensemble. Des progrès qui dépassent l'école : l'unité propose des formations pour accompagner les parents au quotidien.

Travailler ensemble

L'inclusion ne peut réussir qu'en travaillant à l'échelle de l'école. Des temps d'échanges avec les enseignants permettent de repérer les séguences les mieux adaptées pour préparer à l'inclusion. « On travaille ensemble au moins une heure tous les quinze jours » résume Maxime Charbonnier.

Les enfants aussi ont adopté leurs camarades de l'UEM. Un projet « supercopains » va se déployer où, par affinités, un élève de la maternelle ordinaire accompagnera un enfant de l'UEM. D'autres projets en petits groupes (art, jardinage) sont même l'occasion d'appliquer « l'inclusion inversée » dans l'unité.

Comprendre la différence

Fondée par une principale de collège public, l'AFEP (Association française pour les enfants précoces) a un credo : que les enfants trouvent leur place dans leur école de secteur. Lutter contre les clichés est essentiel. Beaucoup, y compris dans l'éducation, n'accordent pas la priorité aux « surdoués » dont le fonctionnement peut intriquer. « Les enfants disent souvent qu'ils n'ont pas de place dans ce monde. Ils voudraient être comme les autres. Ils ne se perçoivent pas plus intelligents mais plus compliqués » décrit Anne Debat, responsable de l'AFEP 01. Une incompréhension des professionnels qui peut placer l'enfant dans une situation délicate. Pourtant, depuis trente ans, le regard de l'École a évolué avec une reconnaissance comme enfants à besoin éducatifs particuliers. Les référents précocité ont institué un climat de confiance et d'échange. L'AFEP assure déjà des formations mais l'enjeu reste la poursuite de la sensibilisation et la distribution d'outils aux enseignants Ces a priori et ces blocages impactent les familles qui se sentent incomprises, démunies et cherchent de la quidance auprès de l'AFEP. Certaines recherchent des précisions, des contacts. D'autres se sentent perdus face à leurs droits et aux procédures. « Les familles ne sont pas seules. Il y a des ressources qu'ils doivent oser chercher. »

Coordonner les acteurs

Depuis dix ans, le Delta (Dispositif d'expertise et de liaison pour les troubles des apprentissages) de la fondation OVE intervient auprès d'élèves de 4 à 16 ans avec des troubles de l'apprentissage et de l'attention. L'accompagnement dure de six mois à deux ans : « On n'est pas des professionnels supplémentaires, on coordonne les soins. Il faut qu'en sortant d'ici, on ait listé les suivis à mettre en place, que les familles ait trouvé les contacts et que tout soit engagé » résume Sarah Saïd, responsable du site.

L'équipe s'appuie sur les professionnels libéraux : les bilans déjà établis servent de servent de base au diagnostic individuel associant partenaires de soins, familles et enseignants. Il servira à orienter l'enfant vers les professionnels adéquats et à adapter la scolarité. « Prendre en charge ces enfants peut être compliqué et les enseignants ne sont pas forcément formés » explique Sarah Saïd. « Il faut les associer au projet, leur dire que c'est possible sans pénaliser les

Le Delta est aussi un centre ressources. Il dispense des formations pour les professionnels de soins et de l'enseignement. Son expertise peut être mise à profit pour analyser des dossiers, sans notification préalable, et répondre aux questions des parents et des professionnels.

DOSSIER

■ Le SAPAD

Partenariat entre l'Éducation nationale et les PEP 01, le SAPAD a accompagné 171 élèves l'an dernier (80 % dans le second degré). Un tiers des suivis concernait la santé mentale. 280 enseignants volontaires ont assuré les cours.

■ La campagne PSAD Ain-ouest d'octobre 2016

412 décrocheurs

- 220 dans une formation
- 71 avec accompagnement
- 68 injoignables
- 23 avaient avec suivi suspendu
- 18 ont refusé le rendez-vous
- 13 ont accepté.

70 % venaient de filière professionnelle 18 % de lycée général et technique 12 % étaient au collège.

■ Nouveauté dans les collèges

Le collège Les Côtes de Péronnas sera reconstruit in situ pour accueillir 750 élèves (600 actuellement).
Pour ses 50 ans, celui de Villars-les-Dombes sera reconstruit.
À Ambérieu, le collège Saint-Exupéry sera rénové et agrandi.
Une reconstruction in situ est aussi prévue à Miribel.
L'innovation n'est pas oubliée.
L'espace numérique de travail a été repensé pour s'adapter aux usages nomades. Des valises numériques avec quinze tablettes proposeront une nouvelle approche pédagogique : 500 enseignants ont été formés pour un dispositif qui concerner 10 000 élèves.



L'ÉCOLE SOUS TOUTE

« Il y a vingt ans, quand les élèves tombaient, personne ne s'en souciait » confie Jean-Luc Lamoine, proviseur du lycée Quinet et responsable Foquale (Formation Qualification emploi) Ain-ouest. Les attitudes et les mentalités ont bien évolué de l'institution aux enseignants. Les PSAD (Plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs) et le réseau Foquale, rassemblant établissements et dispositifs pour développer des solutions portent une approche de terrain. « C'est devenu un problème de réseau. La cohérence des solutions fait que la territoire va bien répondre » détaille Jean-Luc Lamoine.



« Une proposition originale »

Le point d'orgue de la rentrée dans l'enseignement catholique était l'ouverture progressive d'un lycée à Saint-Didier-sur-Chalaronne où, depuis septembre, dix-neuf élèves sont accueillis en seconde. Il permet aux collégiens de Saint-Joseph de poursuivre dans l'enseignement catholique, mais pas seulement. « Il y avait un besoin local et nous avons fait une proposition » détaille Olivier de Coat, directeur diocésain.

« C'est une mission de service public rendu par l'enseignement catholique local. Je crois aux complémentarités de propositions. » Autre chantier d'envergure : la réécriture du projet de l'enseignement catholique associant pendant deux ans parents, enseiquants, professionnels et élèves.

Une démarche dans la droite ligne défendue par l'enseignement catholique. « Nous sommes associés à l'État mais nous essayons d'apporter une contribution originale » renchérit Olivier de Coat.

« Nous avons une longue pratique de l'enseignement. Ce n'est pas une source d'orgueil mais une forme d'expérience de terrain. Nous essayons de faire une proposition éducative globale. À travers une ambiance, des projets, nous tenons compte de l'être humain dans ses différentes composantes. »

L'enseignement catholique dans l'Ain

• Premier degré : 6 934 élèves

• Collège : 6 494

• Lycée général et technique :

1 380

• Lycée professionnel : 949

• Lycée agricole : 252





S SES FORMES



Finis les pansements : du décrochage à la persévérance

Les solutions

Dans chaque établissement, les GPDS (Groupes de prévention du décrochage scolaire) construisent des solutions avec les ieunes.

« À Quinet, c'est 30-35 élèves tous les gionze jours » précise Jean-Luc Lamoine. En cas d'échec des mesures, d'autres instances prennent le relais.

Les plus de 16 ans s'appuient sur les PSAD, instances de coordination, d'orientation et d'insertion. Deux fois par an, elles reçoivent une liste d'élèves n'ayant pas fini leur formation. Ils sont contactés pour voir s'ils disposent d'un accompagnement. « Ces appels relancent la dynamique » explique Blandine Mézerette, directrice du CIO de Bourg. À chaque campagne, seuls 10 % n'ont aucune solution.

L'importance du travail collaboratif

Pour les plus fragiles, la transition entre établissements est facilitée par des fiches de suivi, précieuses en cas de décrochage. Quatre à cinq fois par an, une cellule PSAD-Foquale réfléchit à des solutions d'accompagnement pour une quinzaine de jeunes. « C'est un travail riche et partenarial. On mesure que les solutions reposent sur les hommes et les femmes présents. Si on perd un élève, il peut mettre trois ans à revenir » décrit Jean-Luc Lamoine.

Le principal manque concerne les moins de seize ans. Des solutions existent (classes relais, dispositif de réussite éducative) mais bien que les enseignants repèrent tôt les élèves en difficulté, peu de solutions de prévention sont en place.

Entre deux mondes

Depuis vingt-cinq ans, l'école Montessori du Valromey adopte une position originale entre innovation et ouverture. Sur le plan pédagogique, elle suit la pédagogie Montessori et laisse une liberté d'exploration stimulant l'acquisition des savoirs. Pourtant, l'école de soixante-dix enfants est l'une des seules de France à bénéficier d'un contrat simple.

Une spécificité qui la place dans une position de médiation entre deux mondes. « On a dépassé la querre des écoles » explique Isabelle Jaillard, co-directrice. « On tisse des partenariats autour de la pédagogie. Montessori ne doit pas être présenté comme l'alternative à ce qui ne va pas ailleurs, ce n'est pas une baquette magique mais ça peut être un apport pour tous. » À

leur sortie, les élèves intègrent avec succès les collèges publics du secteur. Une transition préparée dans une classe passerelle CM2-6e.

L'établissement récuse l'image d'entre soi. « C'est une école pour tous, fréquentée par des personnes du territoire » résume Isabelle Jaillard. Depuis dix ans, son projet accorde une attention particulière aux langues sans renier l'ancrage sur le territoire : cuisine bio, partenariats avec les producteurs et les associations de proximité. Précédée par sa réputation, elle attire de plus en plus de créatifs issus des métropoles à la recherche d'un territoire agréable : « Pour les parents, la mixité de ces personnes très mobiles avec des artisans, des agriculteurs est un des charmes de l'école. »



DOSSIER

L'ÉCOLE, VUE D'AILLI

CP dédoublés

Six écoles classées REP + (Réseau d'éducation prioritaire renforcé) d'Oyonnax ont été concernées par la mesure, soit 22 classes à 12 élèves. Pour des raisons logistiques, deux d'entre elles conservent une classe avec 24 élèves avec deux enseignants présents.

Pour les syndicats, cette mesure intervient au détriment du programme « Plus de maîtres que de classes » et de ses missions de trois ans à l'échelle de l'école, en interrompant des projets en cours.

Les classes bilingues rouvertes
De 58 en 2015, elles n'étaient plus
que 10 un an plus tard. Cette année,
9 nouvelles ouvriront en insistant sur
la continuité avec le primaire. Dans le
privé, deux classes anglais/allemand
ouvriront à Bourg et Oyonnax.

■ Attractivité

L'Ain peine à attirer les jeunes enseignants. Sur 229 professeurs-stagiaires, 160 veulent partir, principalement pour le Rhône. L'Académie a aussi du mal à recruter des médecins scolaires tandis que l'arrêt des contrats aidés va perturber l'aide administrative aux directeurs d'école.

La réforme des rythmes scolaires a permis à 103 municipalités et 130 écoles de revenir à quatre jours de classe. Un changement préparé avec le service transport du Département pour étudier sa faisabilité.
Au terme de cette rentrée, 43 % des écoles adoptent le rythme de cinq matinées (57 % en 2016), 18 % bénéficient d'une dérogation sur la durée de la journée (29 % en 2016), 7 % s'organisent en 8 demi-journées (7 % en 2016) et 32 % appliquent

En 2016, quarantesix structures géraient des TAP (Temps d'activités périscolaires). En 2017, elles sont trente-six. Un mouvement qui risque de s'accélérer et de déstabiliser certaines structures dans la perspective d'arrêt des fonds d'amorcage de l'État et de la CAF à la rentrée prochaine.



À Lent, quand la récréation de 15h45 sor voisin. Le mardi, place à l'atelier découve

« Une expérience sans politique à moyen terme »

Face aux réformes parfois contradictoires, les enseignants se sentent malmenés, démuni et la réalité peut être oubliée. Ainsi, le dédoublement des classes de CP occulte les difficultés des écoles rurales, plus isolées. L'inclusion s'impose mais la méconnaissance des solutions perdure : « Nous souhaitons qu'un collègue qui accueille un enfant à besoins éducatifs particuliers puisse bénéficier d'une formation » explique Sylvie Jackowski, secrétaire départementale de l'UNSA. « Il y a aides, des AVS mais elles peuvent être longues à mettre en place. Certains collèques peuvent ressentir de la peur et du stress face à des comportements différents. Ils ne se sentent pas capables de gérer seuls ».

Actuellement, peu de formations existent sauf sur le temps personnel. Tout dépend donc de l'implication de chacun, ce qui pénalise l'enseignant et l'élève. Sur fond de réformes de la formation, le département est confronté à de graves problèmes de vocation. Recrutés à bac+5, les candidats ne se bousculent pas en maths, physique ou techno et les départs en retraite ne sont pas remplacés. « On fait du bricolage. On fait appel à des contractuels. En techno, tous les collègues vont partir dans quatre à cinq ans. On nous dit que tout se résoudra par la formation mais le vivier des candidats est faible » détaille Sylvie Jackowski.





EURS



nne, les élèves de 3 à 12 ans prennent la direction de l'accueil de loisirs rte des arts du monde

« Les parents n'ont pas beaucoup de place, dommage! »

Pour Joëlle Bozonnet, présidente de la FCPE « difficile de faire comprendre aux enseignants que les parents ne sont pas là pour empêcher de tourner en rond mais qu'on peut apporter des idées, un éclairage différent ». Sur le terrain, la FCPE perçoit que certains enseignants se revendiquent comme seuls légitimes en terme d'éducation. Une incompréhension renforcée par l'absence d'explication sur le rôle des parents lors de la formation. Le dialogue doit se construire progressivement. Une attitude que la FCPE retrouve dans toute l'institution, y compris dans les CDEN (Conseils départementaux de l'Éducation nationale), rassemblant élus, usagers et professionnels pour examiner les horaires, les ouvertures ou les fermetures de classe. « On nous rappelle régulièrement qu'il s'agit d'une assemblée

consultative » précise Joëlle Bozonnet. « Les réunions sont souvent organisées à 9 h et, parfois, les élus ne sont pas là ». Une attitude qui crée du dégoût chez certaines familles : « Des parents nous demandent s'il est utile d'aller au conseil d'école car les maîtresses décident de tout » se lamente Joëlle Bozonnet. Pour maintenir un dialogue, la FCPE veut conserver sa représentativité et sa légitimité. Avec ses neuf mille adhérents, elle prépare actuellement les futures élections et accompagne les parents dans la campagne. Sans oublier une sensibilisation aux droits des enfants dans les établissements. À cette rentrée, la FCPE regrette le passage à quatre jours pénalisant les enfants et les inégalités de situations concernant les TAP, « bonne idée où personne n'a joué le jeu ».

« On est lâchés, c'est la grande débrouille »

Son visage à la une avait marqué. Blessée après qu'un enfant lui ait lancé un objet au visage, elle avait attiré l'attention sur les conditions de travail des AVS. Deux ans plus tard, son jugement reste acerbe sur une institution « mobile ». Le travail lui plaisait mais, rapidement, elle déchante. « On prend les gens sans compétences solides. S'occuper d'enfants ne s'improvise pas » juge Cécile Chambon. Elle trouve les formations mensuelles insuffisantes. « Je parlerai d'information car une formation serait concrète, apprendrait à faire notre métier ».

Surtout, elle pointe la dévalorisation des AVS et un positionnement pas toujours clair. Elle ne se sent pas outillée pour répondre aux situations : « On est censé deviner ce qu'a

l'enfant, c'est le secret médical ». Elle explique son accident par cette solitude : « Je n'ai pas eu de réponse adaptée. Avec une formation solide, on saurait comment répondre à ces comportements. » Du côté des enseignants, la situation est contrastée : « Il y a des profils très différents mais certains ne sont pas prêts à entendre les AVS. La question est où s'arrête leur autorité et où commence la nôtre. »

Malgré cette mauvaise expérience, Cécile Chambon relativise. À la rentrée suivante, elle a travaillé dans de bonnes conditions avec une enseignante qui lui a fait confiance. « La première fois, je suis tombée sur une situation difficile » résume-t-elle. « Mais, si on peut en arriver là, le système a une faille ».

« Faire de la dentelle »

Les communes les plus en difficulté n'ont pas attendu et les gestionnaires de TAP ont dû réagir rapidement sur fond d'incertitude pour l'emploi : « Il y avait eu des créations de postes, des possibilités pour les jeunes animateurs et l'articulation avec l'Éducation nationale était assez riche » explique Anne Sevran-Genovese, directrice du service animation Alfa3a. La mise en place des TAP avait été un défi pour s'adapter à chaque commune. Il s'agit maintenant de compenser leur disparition et de répartir le temps de travail. Pourtant, leur suppression ne signifiera pas un retour aux budgets de 2012 en raison de la suppression des contrats aidés ou de la hausse de l'activité du mercredi. En pratique, il y a autant de règles que de mairies. Souvent, la recherche d'un équilibre dépend de la taille des centres. Les petits compensent grâce au mercredi, les plus grands ou ceux sans extrascolaire ont plus de mal. Mais tout n'est pas noir. Certaines communes envisagent de mutualiser des services. D'autres, conscientes de l'apport pour la politique enfance-jeunesse des TAP du travail des animateurs, envisagent un maintien de l'activité.

MARILYNE RÉMER, INSPECTRICE D'ACADÉMIE, DIRECTRICE ACADÉMIQUE DES SERVICES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

«Aller bien pour mieux apprendre»

• Quel bilan dressez-vous un an après votre arrivée ?

J'ai découvert un département dynamique, pas seulement démographiquement et très contrasté. Je suis attachée à une approche territoriale et ces contrastes nécessitent une approche différente pour garantir l'équité.

Comment faire ?

L'axe, c'est l'élève et son parcours. Un parcours de réussite pas exclusivement en terme d'examen. Il faut que l'élève soit bien à l'école, que ce soit une autre maison où il peut s'exprimer, travailler sur ses fragilités, ses forces. Nous travaillons aussi sur l'orientation pour accompagner chacun dans ses ambitions.

• Ça impose un traitement différencié?

Avec les Réseaux d'éducation prioritaire, les différences sont déjà prises en compte. Nous travaillons avec les inspecteurs et les chefs d'établissement pour construire des réseaux d'établissement. Il faut ménager la fluidité des parcours pour éviter les à-coups. Accompagner les élèves, c'est ça l'équité.

• Ce qui rejoint la question du décrochage...

La fluidité du parcours permet de l'anticiper. On prend en compte l'élève pour que l'école puisse mieux répondre. C'est la philosophie du dispositif « Aller bien pour mieux apprendre ». Les inspections permettent de réfléchir au fonctionnement de l'établissement avec l'équipe éducative et de construire des réponses ensemble. Sur le décrochage, on essaie de prévenir, de les raccrocher mais on ne peut pas le faire seul. On travaille avec nos conseillers d'éducation et des partenaires.

• L'école parvient-elle à s'ouvrir ?

Quand elle est fermée, ça ne fonctionne pas. Nos partenariats sont essentiels pour une réponse qualitative. L'école ne peut pas tout. Elle a des morceaux de réponse, mais ils doivent être complétés. Plus on communique, mieux c'est pour l'élève. Avec les parents, c'est essentiel.

• Le dialogue arrive-t-il toujours à se nouer?

Les parents estiment qu'ils pourraient avoir plus de place. C'est peut-être vrai. Ils ont cette demande, j'ai un peu la même. Nous aimerions parfois pouvoir compter sur eux car ce sont nos premiers partenaires. L'école n'est pas un prestataire de services. Le cœur de métier est la confiance dans l'institution et ses professionnels. Ce qui ne veut pas dire qu'on ne peut pas discuter.



• Quel regard portez-vous sur le dédoublement des classes de CP ?

C'est un petit peu tôt mais les élèves sont installés dans un cadre intéressant et confortable. C'est un point de départ : il ne suffit pas de diviser par deux le nombre d'élèves, il faut une autre pédagogie.

• Quelle est la position de l'institution sur le handicap ?

Nous ne faisons que de l'école inclusive avec les AVS ou les ULIS. Avec les établissements médico-sociaux, nous travaillons sur des classes externalisées pour partager du temps ensemble. Nous avons des projets d'externalisation, de réalisation, de partage d'espaces. On est sur la prise en compte de la diversité des élèves sans les mettre en difficulté. L'autisme est un point de vigilance particulier : il faut être dans la progressivité.

• Les enseignants aussi ont besoin de soutien.

Pour eux, ce n'est pas toujours simple. Il y a des modules en formation initiale mais les besoins peuvent se faire ressentir au fil de la pratique. La formation continue est indispensable. Même là, ce n'est pas la chasse gardée de l'Éducation nationale. Les formations sont en lien avec l'Espé* et nous pouvons faire appel à des partenaires.

Propos recueillis par Ch.M.

* Ecole supérieure du professorat et de l'éducation

L'école en chiffres

Une forte dynamique démographique

Depuis cinq ans, le Département a accueilli 5 000 élèves supplémentaires. En 2017, l'Ain compte 63 081 écoliers dans le public. Une hausse de 4,3 % sur cinq ans qui a imposé l'ouverture de 42 classes. Idem en collège avec 28 267 élèves dans le public. Avec les lycées généraux, professionnels, les BTS et les EREA (Établissements régionaux d'enseignement adapté), 52 830 élèves ont fait leur rentrée dans le secondaire.

Un réseau dense

322 des 410 communes de l'Ain ont une école. Le Département comprend :

- 465 écoles publiques et 44 privées
- 50 collèges publics et 14 privés
- 7 lycées généraux publics, 3 privés
- 5 lycées polyvalents publics,
- 5 lycées professionnels publics, 3 privés.

De bons résultats

90,1 % des troisièmes ont obtenu leur Brevet (Académie : 90 %, France 89 %). Pour le bac, le taux de réussite de 89 % cache des performances inférieures aux moyennes nationales et académiques pour les séries

académiques pour les séries générales et technologiques (86,3 %) mais supérieures pour le bac professionnel (81,5 %).

LOI TRAVAIL ET VAE

→ La loi travail a assoupli l'accès à la VAE (validation des acquis de l'expérience): il suffit désormais de justifier d'un an d'expérience professionnelle (continue ou non) au lieu de trois ans auparavant.

+ d'infos : www.vae.gouv.fr

FORMATIONS BAFA

→ La fédération Familles rurales de l'Ain propose des formations BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) sur l'ensemble du département. ●

tél. 07 69 93 85 46 www.ma-formation-bafa.fr formation.ain@famillesrurales.org

FORMATIONS BPJEPS

→ L'Afocal a ouvert, le 2 octobre, sa première formation BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) animateur loisirs tous publics, à Béligneux, dans des locaux mis à disposition par Alfa3a. Cette session d'un an compte 630 h en centre et 987 h en entreprise.

. Le Centre de rééducation professionnelle (CRP) de l'Orsac a obtenu en juillet l'agrément pour dispenser la formation au BPJEPS animateur social. Elle s'ajoute aux formations qualifiantes d'accompagnant éducatif et social et d'aidesoignant.

RENDEZ-VOUS À LA BOURSE AUX VÊTEMENTS

→ L'AFIB (Association familiale intercommunale de Bourg-en-Bresse) organise sa bourse aux vêtements d'automne/hiver du 9 au 11 novembre, à la salle des fêtes. Ouverte à tous, elle permet de renouveler sa garde-robe sans grande dépense tout en participant à une démarche ecoresponsable et solidaire. Un partenariat avec l'AFPMA, à Péronnas, a été noué pour réaliser des portants en métal afin de mieux présenter les articles. La bourse aux vêtements de printemps

La bourse aux vêtements de printemps et d'été aura lieu en mars.

Tél. 04 74 32 11 50 (lundi, mardi et jeudi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30)

association-afib01@orange.fr http://01.familles-de-france.org/a-f-i-b-bourgen-bresse/



2^E OCTOBRE ROSE ET NOIR À PONT-DE-VAUX

→ Les animations organisées en octobre 2016 dans le cadre de la 20^e opération + de Vie, lancée par la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France afin de collecter des dons pour améliorer la vie quotidienne des personnes âgées hospitalisées dans les services de gériatrie, avaient valu au Centre hospitalier Michel Poisat, à Pontde-Vaux, de remporter un ler prix national, d'un montant de 7 700 €. Un soutien qui, ajouté aux précédentes subventions de la Fondation de France, a déjà permis, par exemple, d'installer un parcours de marche et d'équiper certains services de rails de transfert facilitant le levage des personnes alitées.

L'établissement réitère son engagement cette année dans l'opération + de Vie, avec un riche programme d'activités in situ et à l'extérieur, du 3 au 30 octobre : spectacle de ventriloquie, cirque, documentaires voyageurs, « chien visiteur », atelier créatif intergénérationnel, visite d'une verrerie, sorties dans des restaurants aux saveurs du monde, veillée Halloween... •

→ En octobre 2016, résidents de l'hôpital et petits artistes du musée Chintreuil de Pont-de-Vaux ont créé ensemble un arbre de vie.

AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Des actions au cœur des quartiers

→ Accompagner les porteurs de projets de création d'entreprise: c'est la volonté commune de l'ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique), de BGE Perspectives et de Centre Ain Initiative. Leurs actions sont complémentaires: microcrédit, accompagnement et suivi individuel, prêt à taux zéro, garanties bancaires...

Le 27 septembre, les trois associations ont officialisé leur partenariat en signant une convention pour encourager l'entreprenariat et soutenir les créateurs résidant dans les quartiers prioritaires des villes de Bourg-en-Bresse et d'Oyonnax. Inscrites au contrat de ville, les actions sont cofinancées par la Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse, la Communauté de communes du Haut-Bugey, la Ville d'Oyonnax, la Caisse des dépôts et l'État. Sur le terrain, elles sont déjà en cours : ateliers de sensibilisation pour faire émerger les idées de création, concours Talents des quartiers, rencontres pour professionnaliser les entrepreneurs, avec témoignages et visite d'entreprise...

« 15 % des créateurs d'entreprises dans l'Ain sont issus des quartiers, 25 % en Rhône-Alpes » précise Étienne Taponnier, directeur régional de l'ADIE. Les nouveaux bénévoles souhaitant accompagner les porteurs de projet, sur le secteur d'Oyonnax, sont les bienvenus.

+ d'infos : www.adie.org – tél. 09 69 32 81 10 www.bge-perspectives.fr – tél. 04 74 22 73 56 www.cai01.com – tél. 04 69 81 13 50



→ René Ducarouge, vice-président de Centre Ain Initiative, Alain Bontemps, adjoint à la ville de Bourg-en-Bresse et délégué à la communauté d'agglomération, chargé de la politique de la ville, Thierry Ovize, président de BGE Perspectives, et Étienne Taponnier, directeur régional de l'ADIE, ont signé la convention de partenariat.

OUARANTE MANNEOUINS POUR LES 30 ANS DE TREMPLIN



N'en jetez plus, la place e

« NE JETEZ PLUS, CRÉEZ ! » VOILÀ L'INVITATION LANCÉE PAR TREMPLIN À L'OCCASION DE SON TRENTIÈME ANNIVERSAIRE CÉLÉBRÉ PAR UN DÉFILÉ DE MODE OÙ MANNEQUINS, MATÉRIAUX ET CRITÈRES DE CHOIX N'AVAIENT RIEN À VOIR AVEC UNE FASHION WEEK-END. LA PLACE DE LA COMÉDIE A FAIT POURTANT LE PLEIN... DE COMPLIMENTS.

remplin, la bien nommée, n'en était pas à son premier défilé-événement, mais là, elle avait visé beaucoup plus haut et beaucoup plus large pour proposer un événement à l'image de ce qu'elle est. L'ensemble avait vraiment du panache! Il y avait du monde aux fenêtres de la salle des fêtes, du monde sur la place de la Comédie investie pour l'occasion, du monde aussi pour jouer les petites mains en dernière minute, avant que les mannequins ne s'élancent.

Le parvis du théâtre était devenu, le temps d'un samedi après-midi, l'avant-scène de la solidarité façon haute couture. Tout était pour le mieux y compris le beau temps, avec une quarantaine de bénévoles qui vous plient cartons, tables et panneaux en deux temps trois mouvements. Un nouveau défilé qui en dit long sur la mobilisation que sait susciter l'association, née en 1987, pour créer dans l'urgence et en hiver, une halte de nuit afin d'accueillir des errants mal fagotés et laissés à la rue. Ce défilé en tenue de solidarité, c'était un peu la revanche de tous ceux qui ont dû filer doux pour que l'on s'occupe d'eux, tout en refusant de rentrer dans le rang.

Tenue de solidarité

Avec son joli chapeau et sur son trente-et-un à elle, Agnès Bureau était encore sous tension à force d'avoir beaucoup investi dans l'organisation de cet anniversaire.

La présidente de Tremplin a su compter sur l'investissement des salariés, permanents ou en insertion, des bénévoles et des administrateurs, en particulier Catherine Dumas, responsable du pôle Insertion.

C'est elle qui avait déjà été à la manœuvre en 2013, lors du premier défilé organisé aux Soieries Bonnet à Jujurieux. Il y avait aussi des militants bien connus et de toutes les causes. Ils totalisant de longues années de militantisme dans les associations qui œuvrent pour la solidarité, l'accueil et l'insertion.

À l'image de ses engagements

À Tremplin, on ne fait pas dans la simplicité. Pour ce défilé anniversaire, la barre a été placée très haut, tout en s'appuyant sur les principes solides chers à l'association : le recyclage (les vêtements ont été confectionnés avec des matériaux les plus divers : du papier recyclé ou « détourné », des bouteilles plastiques, du

fil de fer, etc.), le collectif (on a mobilisé les ateliers et savoir-faire de l'association, mais aussi des lycées Pardé et Quinet, de l'Académie de danse Burgos, de l'école Sylvia Terrade, ex école Dumonceau), le créatif (n'importe qui pouvait exprimer son style), le participatif (le défilé était cette fois ouvert à tous, habitants, enfants, groupes, ce qui nous a valu de croiser notre consœur Annick Puvilland, en robe longue et en tresses fleuries, mais sans sa légendaire bicyclette), la beauté (celle qui se voit sur le podium où toutes les stars du défilé étaient réunies pour la photo, celle qui ne se voit pas mais qui se fait jour en chacun).

Au-delà de l'émerveillement des nombreux spectateurs et de la difficulté à établir un choix entre les modèles, il y avait un réel plaisir à être ensemble, sur cette avant-scène de la solidarité. Un bel hommage pour une association dont les premiers pas furent hésitants et qui s'est beaucoup promenée dans Bourg, avant de trouver des murs et un toit qui soient le reflet de son enracinement, du côté du chemin d'Éternaz. De quoi fixer durablement une association qui emploie soixante-dix permanents et gère plus de cent-vingt contrats d'insertion.









st pleine!



boutiques connues et appréciées : Frip'one, pour les « fringues » installée dans la zone du Pennessuy, et et O'Fil du Temps pour les meubles, la vaisselle et les livres, à Péronnas. Nous n'aurons garde d'oublier le Jardin de la Dombes qui intervient dans un domaine plein de bonnes idées mais qu'il est souvent difficile de faire pousser vers la viabilité. Les produits de ce jardin bio étaient bien sûr proposés à la dégustation et on pouvait les découvrir assis dans un salon tendance composé de meubles de récupération.

Un must! • A.G.

Toutes les facettes de Tremplin

Trente ans après sa création et ses premières années difficiles – elles l'ont probablement toujours été ensuite, à l'image des causes qu'elle défend! – Tremplin est devenue une entreprise sociale. Quelques panneaux, en marge du défilé, illustraient ces activités nombreuses, souvent complémentaires. L'accueil reste fondamental: accueil de jour, bien sûr, SIAO (Services intégrés d'accueil et d'orientation), accueil pour un repas

avec le restaurant social ; Tremplin a pu aussi inscrire son accompagnement social dans la durée avec un CHRS (centre d'hébergement et de réinsertion sociale), une maison relais, et deux dispositifs qui opèrent en matière de santé et de logement. Enfin, Tremplin s'est donné avec succès une façade grand public qui s'appuie sur deux activités fondamentales : la collecte des vêtements et des objets et le tri. Cette intervention a donné naissance a deux



Reportage photos: Corinne Bertrand











QUATRE AXES À LA UNE DU PDALHPD 2017-2022

→ Fruit d'un travail de concertation ayant mobilisé pendant plusieurs mois les partenaires institutionnels, associatifs et professionnels, le Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) 2017-2022 a été signé en juillet. Mis en œuvre par l'État et le Département, il définit un programme d'actions visant une cohérence renforcée des actions menées, dans une logique de décloisonnement des interventions, d'évolution des pratiques et de fluidification des parcours des publics vulnérables. Suite aux enjeux repérés à l'issue de l'évaluation des précédents plans, le nouveau plan se décline en quatre axes d'intervention.

1. Développer le suivi, l'animation et le pilotage du plan Partager les objectifs et le suivi du plan passe nécessairement par des temps forts de rencontres partenariales. Son suivi doit pouvoir reposer sur des données objectivées de l'observatoire de l'habitat et du logement, afin d'analyser l'adéquation offre/besoins.

2. Conforter les moyens d'accompagnement des publics du plan Trois actions s'inscrivent dans cet axe : garantir un accompagnement précoce des ménages ayant des difficultés de maintien dans le logement, harmoniser la fonction d'accompagnement social, mobiliser les acteurs médico-sociaux et sanitaires.

3. Mobiliser l'offre existante et développer une offre adaptée aux besoins des publics

Le principe du « Logement d'abord » suppose un accès facilité au logement ordinaire pour les publics prioritaires. Il faut aussi développer des solutions de logement intermédiaire pour répondre aux besoins spécifiques entre hébergement et logement, et veiller à la programmation de logements très sociaux.

4. Lutter contre l'habitat indigne

Malgré la mise en œuvre d'outils opérationnels adaptés (MOUS Habitat indigne, OPAH...), l'enjeu reste prégnant sur l'Ain. Renforcer l'action du PDLHIPE (Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique) passera par recenser systématiquement les logements repérés, faciliter le traitement des situations, accentuer le partenariat avec la justice.

LE DISPOSITIF « INFIRMIER AGENT DE SANTÉ » S'ÉTEND

→ Mis en place en 2011 dans les MDS* de Bourg,

Bresse et Dombes, avec le soutien du FSE (Fonds social

européen), le dispositif a été étendu en 2013 aux cinq autres MDS de l'Ain : le Département finance huit infirmiers agents de santé qui accompagnent 560 bénéficiaires du RSA par an, afin de favoriser l'accès aux soins. Coût annuel par territoire: 70 000 €. Dans le cadre de l'élaboration du Pacte territorial pour l'insertion, une réflexion a été menée avec l'ARS (Agence régionale de santé), qui s'engage à cofinancer deux postes supplémentaires sur deux territoires prioritaires, le Pays de Gex / bassin bellegardien et le Bugey, sur le 4e trimestre 2017, à hauteur de 30 000 €. Nouveau : l'action s'étend aux bénéficiaires sortant du RSA pour ressources trop élevées et à ceux percevant l'AAH**, ayant entamé un parcours de soins, aux bénéficiaires de l'ASS*** demandant le RSA, aux familles dans le cadre d'un accompagnement de bénéficiaire du RSA, en difficulté avec ses enfants ou son conjoint par exemple.

La fin du dispositif Psychologue insertion

Le financement FSE du dispositif Psychologue insertion, tourné vers une approche clinique et non une perspective de redynamisation vers l'emploi à plus ou moins long terme, arrive à terme en décembre 2017 et ne sera pas reconduit. En anticipation de cette fin d'intervention, le dispositif Infirmier de santé sera renforcé (coordination des parcours de soins, articulation avec les centres médico-psychologiques, renforcement de la prévention) sur les territoires des MDS de Bourg-en-Bresse et du Haut-Bugey, dès octobre.

- * Maisons départementales de la solidarité
- ** Allocation adulte handicapé
- *** Allocation de solidarité spécifique

La journée des PEP s'ouvre aux parents

→ Le 29 août, pour leur quatrième journée associative, les PEP 01 ont rassemblé salariés et administrateurs pour réfléchir à la place des parents. Une préoccupation relativement nouvelle pour une association créée par des professionnels de l'enseignement. Ouverte aux parents, la journée était l'occasion d'explorer des initiatives de terrain valorisant ces apports. L'IES (Institut d'éducation sensorielle) Les Primevères de Lyon venait présenter un modèle d'établissement ouvert, où les parents ont une place centrale. Des formations partagées et la co-construction des projets d'accompagnement permettent une réelle implication de parents reconnus comme experts de leurs enfants. L'association Une Souris Verte a expliqué son concept d'espaces rencontres familles, lieux d'échanges entre pairs et véritable tremplin vers la

participation. Des exemples qui font écho à certaines initiatives de l'association. Dans le champ de la protection de l'enfance, les parents sont déjà considérés comme des bénéficiaires-partenaires. À court terme, des projets de formation à la parentalité sont prévus en lien avec le Prado. En SESSAD, des cafés des parents permettent de partager l'expertise de chacun, d'être écouté et de rompre l'isolement. Enfin. l'ouverture de

l'Unité d'enseignement maternelle autisme a permis de déployer des formations communes parents/professionnels pour faciliter la communication et partager les informations.

Si les PEP n'ont pas pour objectif de devenir une association de parents, cette journée



marque une volonté d'inclusion des parents demandeurs d'informations. La prise en charge des jeunes étant impossible sans prendre en compte les parents, le futur projet comprendra un axe parentalité pour une collaboration active et structurée. Des parents qui seront à la fois experts, décideurs, partenaires et bénéficiaires.

Appartements

Maisons

Chambres

Studios

meublés - non meublés

conventionnés APL

sans frais d'agence

paiement à terme échu



Logements en résidences

- •Ambérieu-en-Bugey 04 74 34 61 66
- •Belley 04 79 81 03 56
- •Bourg-en-Bresse 04 74 22 03 53
- étudionts 04 74 23 63 99
- accueil jeunes 04 74 23 12 62
- Ferney-Voltaire 04 50 40 78 02
- Miribel 04 78 55 39 89
- Oyonnax 04 74 77 48 07
- étudiants 04 74 77 10 04
- Saint-Genis-Pouilly 04 50 42 13 66

Parc de 250 logements locatifs

Plus de 3000 logements meublés en résidences

Parc de logements locatifs

Disponibilités et formulaire de demande de logement sur www.alfa3a.org ou Nawal Hedi-Doghman 04 74 38 29 77





POUR VOUS FACILITER LA VIE



site Internet: www.admr.org

courriel: info.fede01@admr.org